RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

GRAND SUD-OUEST
AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE

CERFRANCE
GARONNE ET TARN

ÉTUDE SOCIO-ÉCONOMIQUE ZONE DU TESCOU

MARS 2020

CATHY BIGOUIN

Sommaire

01 Méthodologie

02 Résultats des données macro

03 Contexte général

04 Etudes des exploitations adhérentes au CERFRANCE Garonne et Tarn sur le bassin du Tescou et hors zone du Tescou

05 Synthèse

Méthodologie

01

Deux étapes

01 Données macro

Analyse basée sur :

26 communes du secteur du Tescou

Comparaison avec :
le cumul des départements du 81 et 82

Données communiquées par la DRAAF via diverses sources

02 Données économiques

Analyse basée sur :

Exploitations adhérentes au CERFRANCE Garonne et Tarn (départements 81 et 82)

Etude qui porte sur les campagnes 2016-2017-2018
Groupe constant sur les 3 ans

1.1 Données macro

Les communes sélectionnées

- Département du Tarn :
  - ➔ Beauvais-sur-Tescou, Castelnau-de-Montmiral, La Sauziére-Saint-Jean, Larroque,
  - ➔ Lisle-sur-Tarn, Montdurausse, Montgaillard, Puycelsi, Saint-Urcisse, Salvagnac,Tauriac.
- Département du Tarn et Garonne :
  - ➔ Génébrières, La Salvetat-Belmontet, Léojac, Monclar-de-Quercy, Puygaillard-de-Quercy,
  - ➔ Reyniès, Saint-Nauphary, Varennes, Verlhac-Tescou, Villebrumier.
- Département de la Haute-Garonne :
  - ➔ Le Born

Les critères étudiés

- Évolution du nombre de chefs d'exploitation en 2010, 2016, 2018 :
  source affiliation MSA :
  - ➔ Ensemble des agriculteurs inscrits à la MSA : les non-cotisants solidaires (NCS) et les cotisants solidaires (CS)
  - ➔ Les agriculteurs uniquement non-cotisants solidaires = aux agriculteurs à titre principal
- Évolution du nombre d'exploitations en 2010, 2016, 2018 : source affiliation MSA
  - ➔ Uniquement pour les exploitations à titre principal
- Âge des chefs d'exploitation à titre principal (NCS) en 2018 : source affiliation MSA
  - ➔ Segmentation par tranches d'âge : inférieur à 40 ans, de 40 à 54 ans, de 55 à 64 ans et supérieur à 64 ans

NCS : les affiliés non-cotisants solidaires exploitent une surface au moins égale à la SMA (surface minimale d'assujettissement) ou en nombre d'heures suivant l'activité.

Les critères étudiés (suite)

- Évolution de la surface agricole par exploitation en 2015 et 2018 : source agreste – d'aprés les déclarations PAC

- Évolution du cheptel bovin lait et viande en effectif et UGB en 2012 et 2018 : source BDNI (Base de Données Nationale de l'Identification)

  ➔ les exploitations retenues : plus de 10 UGB (Unité Gros Bétail)

- L'orientation des productions exploitées pour les exploitations à titre principal (NCS) en 2018 : source affiliation MSA

  ➔ La classification retenue : maraîchage, cultures permanentes, grandes cultures spécialisées, élevage, polyculture-élevage.

1.2 Données économiques

Présentation des exploitations adhérentes au CERFRANCE

Trois groupes

Les exploitations versant du Tescou

59 exploitations : groupe constant de 2016 à 2018

Les exploitations hors zone du Tescou : 81 + 82

965 exploitations avec les mêmes productions groupe constant de 2016 à 2018

1 600 exploitations : groupe constant de 2016 à 2018

Typologie utilisée par CERFRANCE

- Le critère de classement des exploitations est basé sur la comparaison du produit total hors aides aux produits des différents ateliers réalisés dans l'entreprise.

- Classification des exploitations en fonction des productions exploitées :

  - ➔ Exploitations spécialisées (+ 70 % du produit hors aides) : grandes cultures, arboriculture, viticulture, bovins lait, bovins viande, ovins viande, aviculture, maraîchage..
  - ➔ Exploitations dominantes (de 45 % à 70 %).
  - ➔ Exploitations mixtes ayant plusieurs ateliers inférieur à 45 %.

- La grande majorité des exploitattions adhérentes au CERFRANCE se retrouve lors du recensement agricole dans la classification exploitations moyennes et grandes.

Les critères étudiés

- Âge des chefs d'exploitation en 2018 :

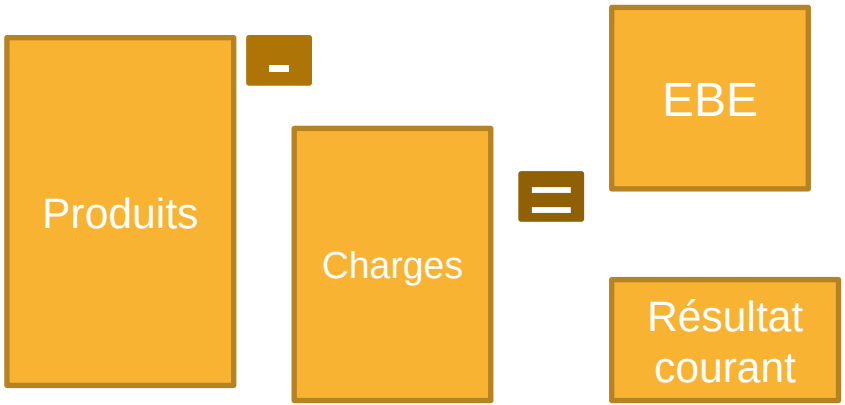
  Ségmentation par tranche d'âge : inférieur à 40 ans, de 40 à 54 ans, de 55 à 64 ans et supérieur à 64 ans.

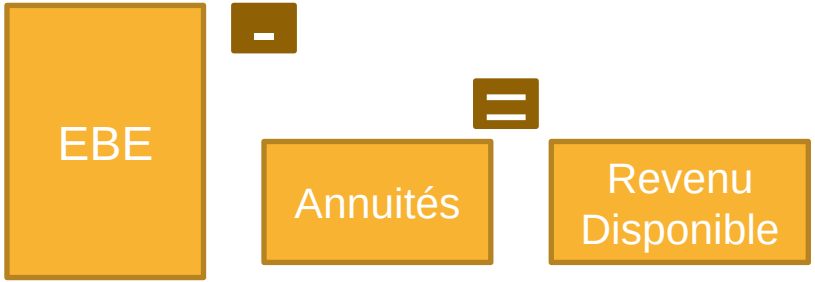
- La présentation des structures des exploitations de chaque groupe au travers de :

- La forme juridique
- La surface exploitée en détaillant l'assolement
- Le cheptel

Présentation économique des exploitations adhérentes au CERFRANCE

- Évolution des éléments économiques de 2016 à 2018 :



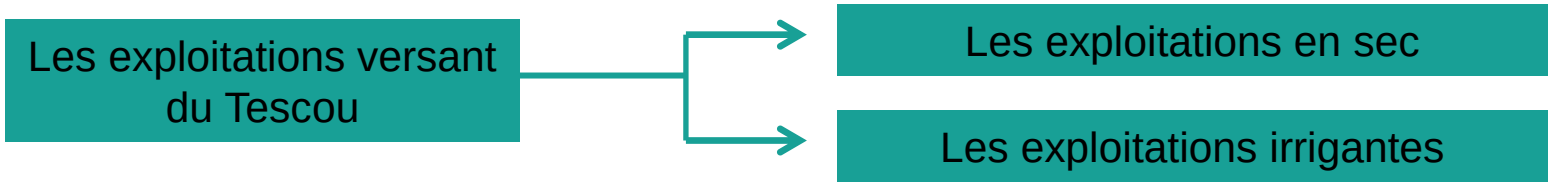


- Par exploitation
- Par hectare

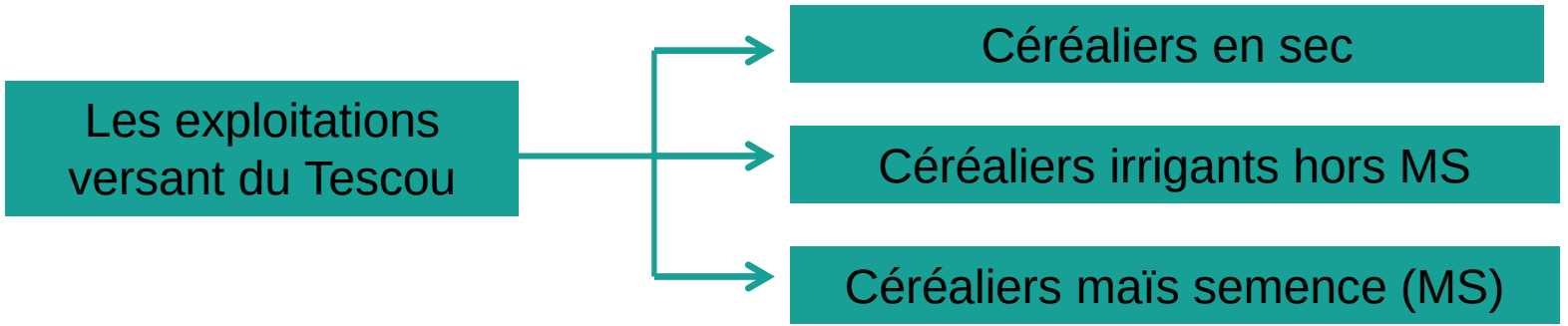
- Par exploitation
- Par exploitant (UTHF)

Analyse des données économiques plus segmentée

- Tri en fonction de l'irrigation quelque soit la production



- Tri en fonction de la production et comparé à des exploitations du 81 et 82 ayant les mêmes productions

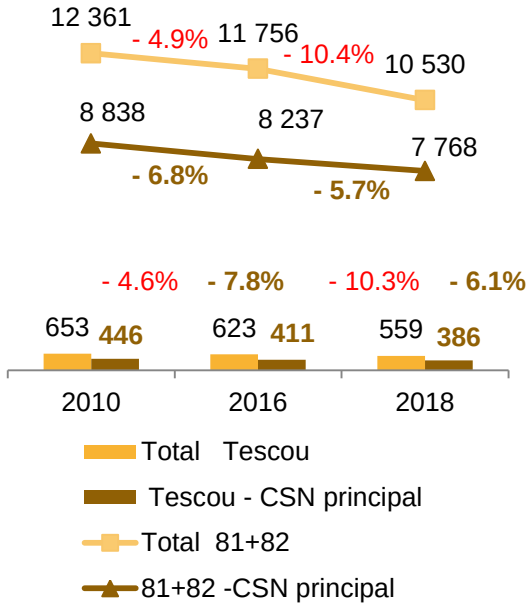


Résultats des données macro

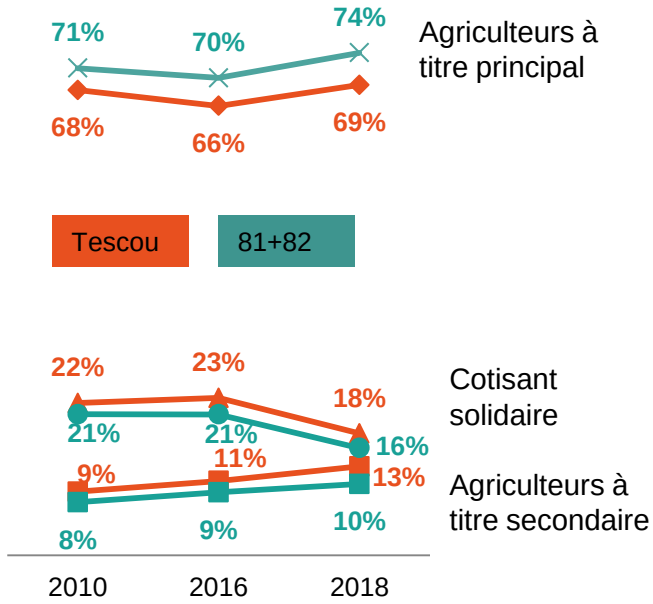
02

Evolution du nombre de chefs d'exploitation

Nombre des exploitants



Variation suivant régime social MSA

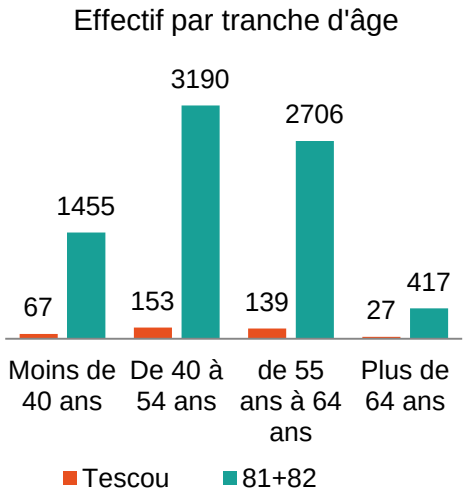


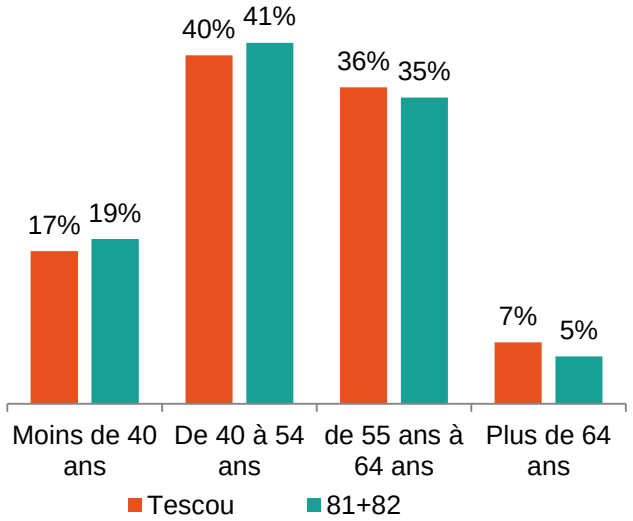
- Le nombre d'agriculteurs arrêtant leur activité s'accélère sur les 2 dernières années surtout au niveau des cotisants solidaires.
- Effectif Total : diminution du nombre de chefs d'exploitation identique entre les 2 zones.
- Pour le Tescou : % plus faible pour les agri à titre principal.
- Pour les 2 groupes : la part à titre secondaire augmente. Forte diminution des cotisants solidaires
- Sources : DRAAF données issues de la MSA

CNS : cotisant non solidaire : agriculteur à titre principal

Âge des chefs d'exploitation à titre principal

Année 2018



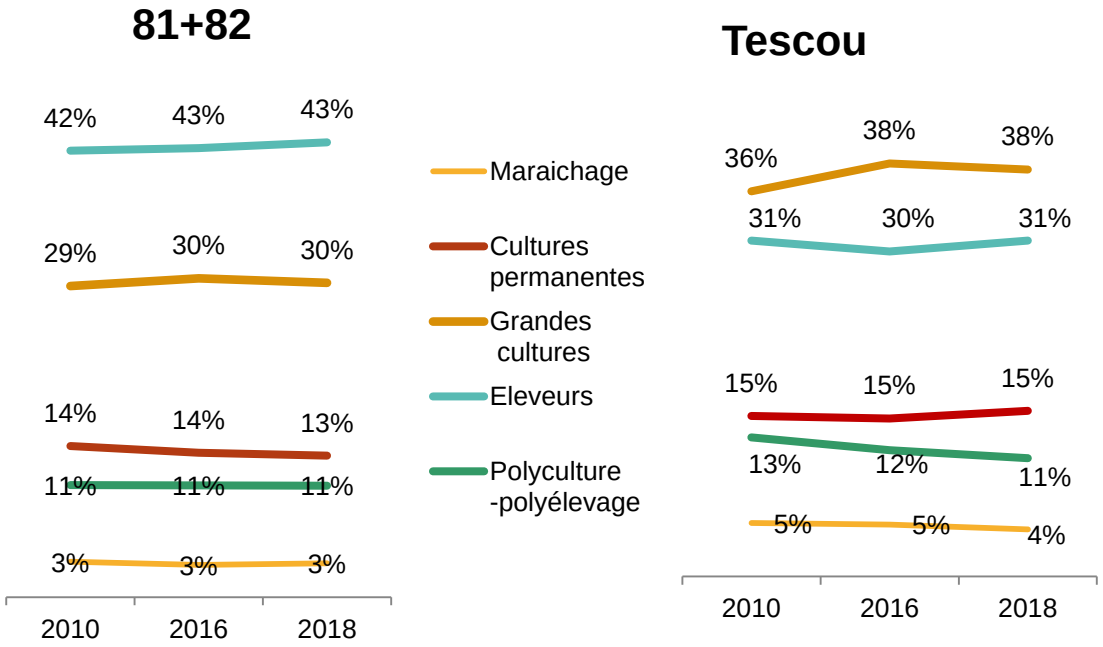


- La répartition par tranche d'âge est très proche entre la zone du Tescou et le groupe 81+82.
  Le Gr Tescou a juste un peu moins de 40 ans (- 2 points) mais aussi un peu plus de 64 ans (+ 2 points).

- 4 entreprises sur 10 sont gérées par des exploitants âgés de plus de 55 ans. La transmissibilité des exploitations est une problématique forte dans les années à venir pour l'ensemble du territoire.

Sources : DRAAF données issues de la MSA

Orientation technico-économique : OTEX



- **Gr Tescou** : les exploitations sont plus spécialisées en productions végétales en particulier en grandes cultures.
  La part des éleveurs est moindre au regard du groupe 81+82.
  Les polycultures - poly élevages diminuent entre 2010 et 2018.

- **Gr 81+82** : la classification des exploitations évolue peu entre 2010 et 2018.

Données communiquées par la DRAAF issues du classement fourni par la MSA

Evolution de la surface agricole entre 2015 et 2018

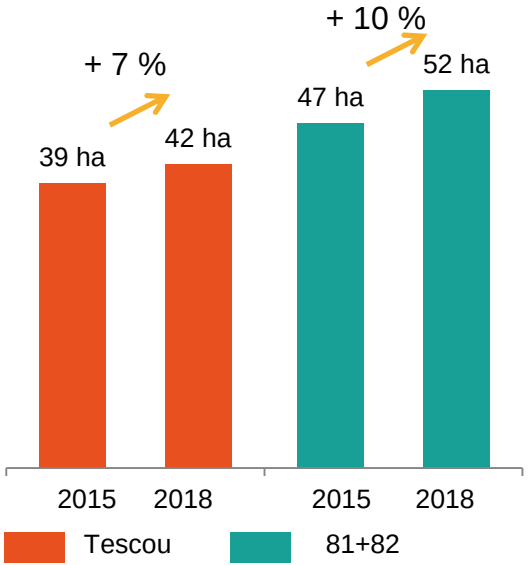
Evolution sur les 2 zones *

2018/2015	SAU totale	Déclarants PAC
81+82	- 0.8 %	- 9.5 %
Tescou	- 1.5 %	- 7.6 %

Surfaces déclarées à la commune de la parcelle pour la PAC 2018 et 2015

* Source DRAAF - Agreste - ASP - Douanes - Traitement SSP

***SAU moyenne par exploitation (PAC)**



Données issues des déclarations PAC

- Tescou : presque 2 fois plus de SAU perdues en 4 ans mais une diminution plus faible du nombre de déclarants pour le 81+82.
- Tescou : des exploitations de taille plus petite et dont la surface progresse moins vite que pour le 81+82.

* SAU totale déclarée à la PAC divisée par le nombre de déclarants PAC

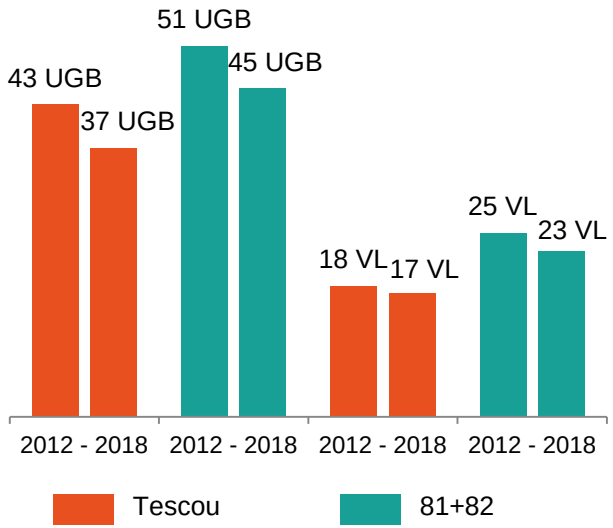
Evolution du cheptel bovin lait entre 2012 et 2018

Evolution sur les 2 zones *

2018 - 2012	Tescou	81+82
Nb UGB	- 35 %	- 30 %
Nb VL	- 31 %	- 28 %
Nb exploitation	- 24 %	- 20 %

* Source DRAAF - Base de Données Nationale de l'Identification (BDNI) des bovins - Traitement SSP

Cheptel Bovin lait par exploitation



- Les effets de la crise laitière : en 7 ans, très forte diminution de l'effectif global en UGB , en vache et également en moyenne pour chaque exploitation pour les 2 zones mais encore plus marquée pour le Tescou.
- Pour le groupe 81+82 : la perte du nombre d'élevages a été plus marquée pour le 82.
- Moins d'UGB et de vaches laitières pour le groupe du Tescou.

Sont considérées les exploitations ayant plus de 10 UGB

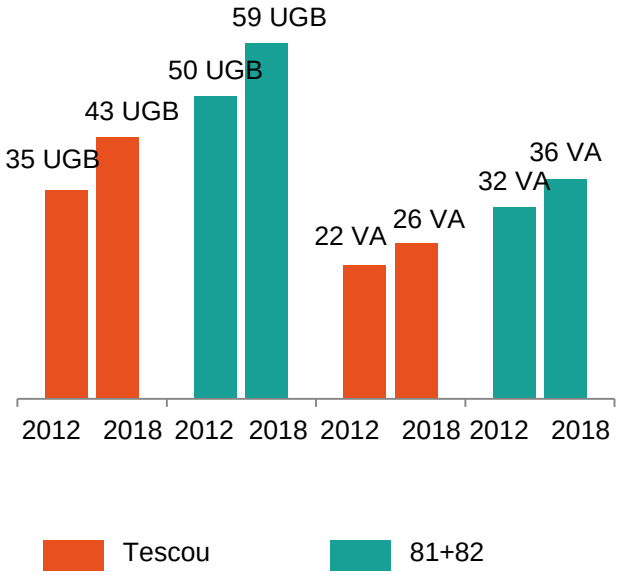
Evolution du cheptel bovin viande entre 2012 et 2018

Evolution sur les 2 zones *

2018 2012	Tescou	81+82
Nb UGB	+ 12 %	+ 0.4 %
Nb VA	+ 4 %	- 2 %
Nb exploitation	- 11 %	- 15 %

* Source DRAAF - Base de Données Nationale de l'Identification (BDNI) des bovins - Traitement SSP

Cheptel Bovin viande par exploitation



Une évolution différente suivant les zones :

- Tescou : malgré la diminution du nombre d'élevages, l'effectif en UGB et en vaches progresse.
- Pour la zone 81+82 :
  le Tarn et Garonne a perdu plus d'élevages (- 19 %) et de vaches (- 2 %).
  Le Tarn a augmenté son cheptel en UGB de 2 % malgré une diminution de 12 % des élevages.
- Moins d'UGB et de vaches allaitantes pour le groupe du Tescou.

Les exploitations retenues ont plus de 10 UGB

Contexte général : climatique, cultural et marché sur le période 2016 à 2018

03

Campagne 2016 : conditions culturales

- **Cultures d'hiver** : année plutôt normale en matière de rendement

  Semis dans des conditions sèches d'où des levées assez hétérogènes

  Printemps humide : pression plus forte des maladies

  Récolte : rendements hétérogènes suivant les zones, les types de sols, problème de qualité sur certains blés dur.

- **Cultures d'été** : de bons rendements

  Levées lentes du fait des températures fraîches

  Eté chaud nécessitant plus d'irrigation

  Bonnes conditions climatiques pour les récoltes d'où des frais de séchage réduits.

- **Vigne :** bon niveau de rendements

  Printemps pluvieux entrainant du mildiou, présence de coulure : plus de traitement

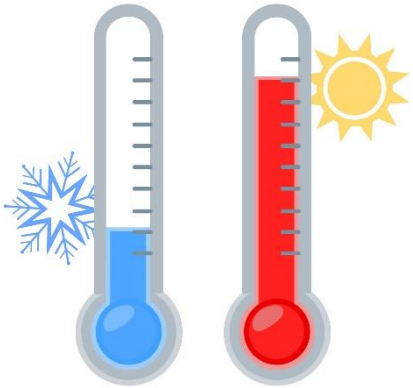
  Précipitations très faibles durant l'été : réduisant le potentiel de rendement

- **Vergers :**

  Printemps : températures fraîches et pluie : défavorable pour la cerise et certaines variétés de prunes.

Campagne 2017 : conditions culturales

2 éléments : les gelées et les fortes chaleurs



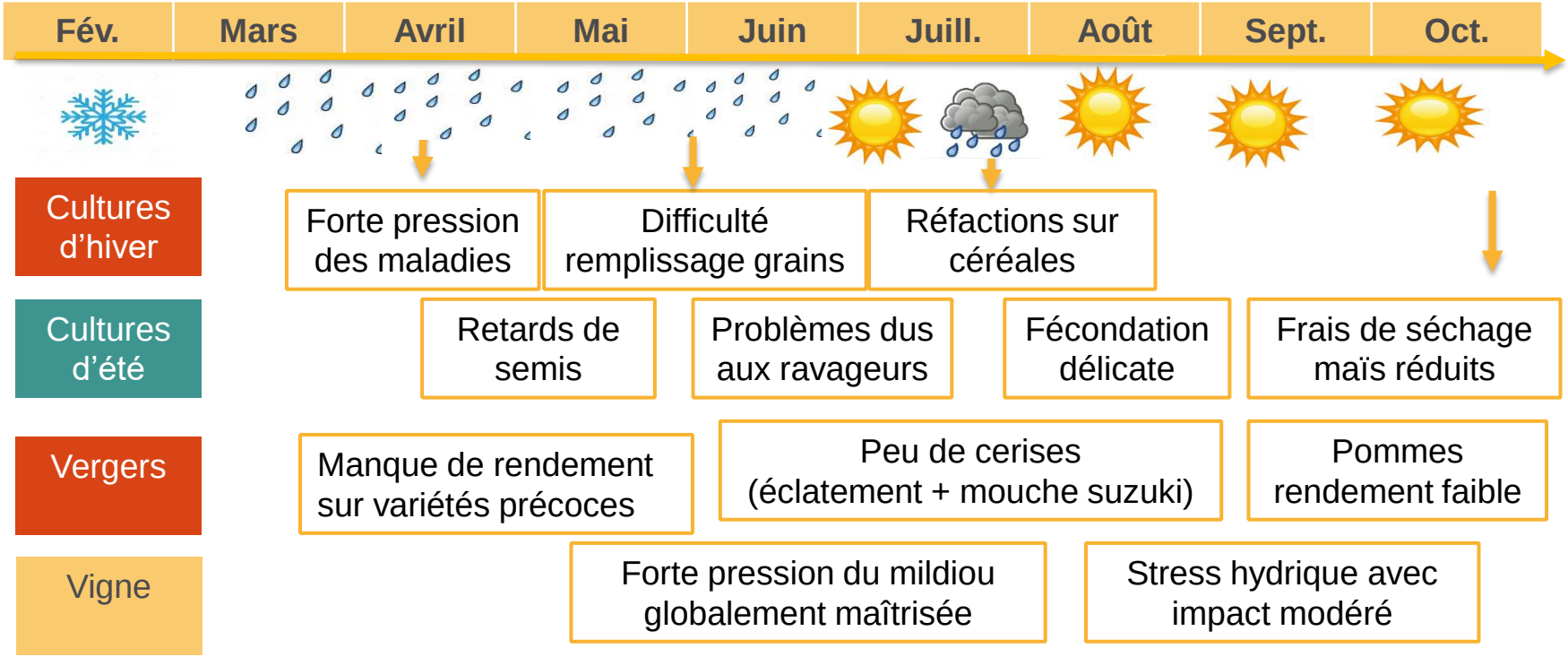
Deux épisodes de gel fin avril :

- Du 19 au 21 avril / du 26 au 28 avril → Températures jusqu'à – 5°C
- Impact fort sur vignes : - 16 % en rendement par rapport à 2016
- Impact hétérogène sur les fruits

Un épisode de chaleur de juin :

- Juin 2017 est le mois de juin le plus chaud depuis 2003
- Pour les grandes cultures peu d'incidence sauf pour les exploitations n'ayant pas suffisamment de ressources en eau

Conditions culturales campagne 2018



Une campagne agricole 2018 difficile -> conséquences sur les revenus

Conditions météorologiques : zone du Tescou

- **Le Débit Objectif d'Etiage** (DOE) sur le point nodal du bassin du Tescou n'a pas été satisfait en 2016 et 2017. En 2018, les débits moyens sont caractérisés par une période de retour supérieure à 2 ans humides et jusqu'à 5 ans humides.

- **Conditions climatiques** :

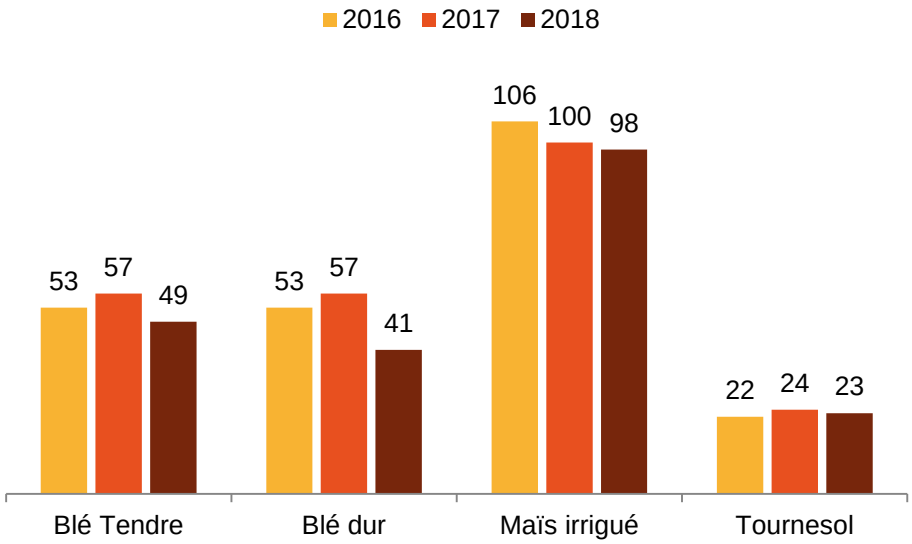
- **2016** : après une situation hydro-climatique déficitaire en fin d'année 2015, la fin de l'hiver et le printemps 2016 ont été bien humides. Un été sec à très sec s'est installé de mi-juin jusqu'à fin octobre et en particulier à partir du mois d'août. Les journées chaudes au dessus de 30°C ont été très fréquentes en juillet, août et jusqu'à mi-septembre.
- **2017** : globalement, la situation hydrologique de la période de juin à octobre 2017 est déficitaire avec des débits moyens avec une période de retour jusqu'à 5 ans secs sur le Tescou à Saint-Nauphary.
- **2018** : sécheresse à l'automne 2017 puis un hiver et un printemps abondamment arrosés, un été chaud à partir de mi-juillet avec un épisode caniculaire début août. La demande en eau des cultures a été plus importante pour cette campagne par rapport à la moyenne des autres.

Conditions météorologiques : zone du Tescou

- **Des arrêtés de restriction de prélèvements sur les 3 campagnes à des degrés divers**

- En 2016 : alerte renforcée à partir du 19 juillet 2016. Le seuil des 20 l/s a été franchi à Labéjau dès début août.
- En 2017 : niveau crise : restriction totale de prélèvements à partir du 23 juin 2017 maintenue quasiment en permanence jusqu'à mi-octobre. Le seuil des 20 l/s a été franchi à Labéjau dès le 10 juillet.
- En 2018 : restriction partielle à 50 % et totale de prélèvements (niveau de crise) ont été prises respectivement à partir du 19 juillet et du 1er août 2018. Le seuil des 20 l/s a été franchi à Labéjau dès le 30 juillet.

Evolution des rendements en quintaux



Source : DRAAF : moyenne Tarn et Tarn et Garonne

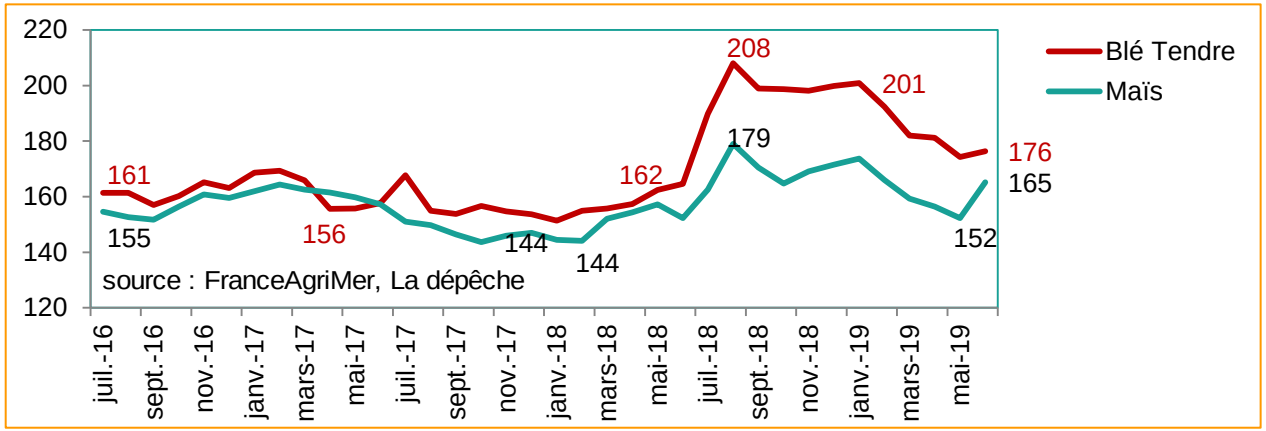
- **Au niveau des céréales à paille :**
- 2016 reflète une année moyenne,
- 2017, la meilleure année des 3
- 2018 : les pluies du printemps ont fortement réduit les rendements et la qualité (mycotoxines)

- **Au niveau du maïs irrigué**
- 2016 : une année moyenne
- 2017 : la sécheresse estivale pénalise les rendements surtout si l'accès à l'eau est limité.
- 2018 : rendement faible lié surtout aux difficultés de semis et problème de fécondation

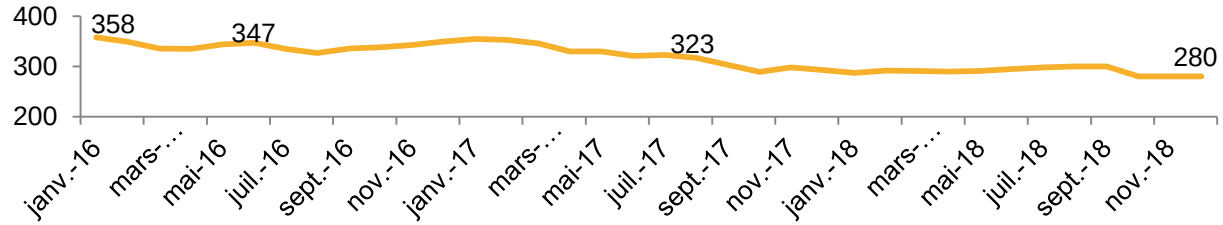
- **Tournesol :**
- Quelque soit l'année, des écarts importants entre exploitation allant de 16 qx à 25 qx.

Evolution des prix

Prix blé tendre / T (rendu Rouen) – Maïs (rendu Bordeaux)



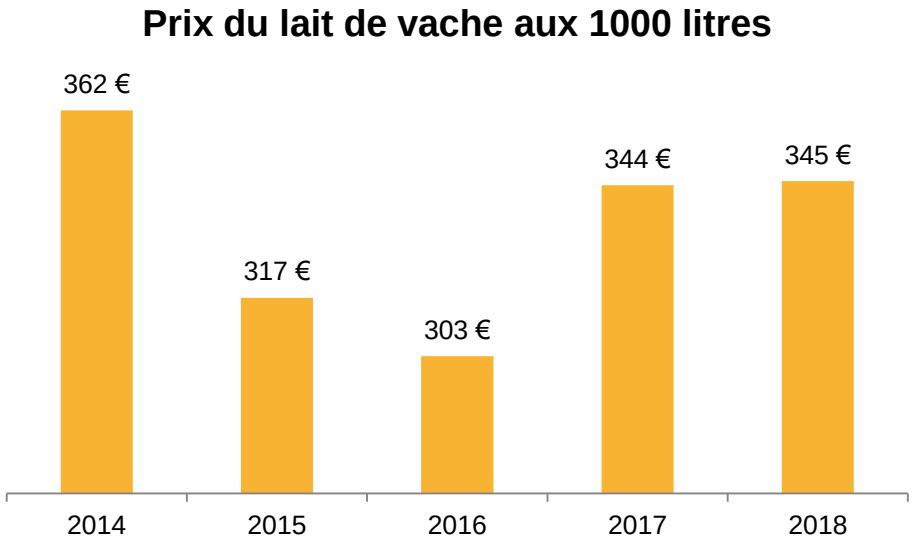
Prix tournesol / Tonne



Source : Cerfrance – prix payé producteur

- Le contexte mondial a une forte incidence sur l'évolution du prix. Pour les blés concurrence de la Russie, de l'Ukraine et pour le maïs des USA et Amérique du Sud
- Application de retenues si le produit n'est pas aux normes (PS – Taux Protéine) et si présence de mycotoxine forte diminution du prix cas en 2017 et surtout 2018.
- Pour le tournesol en 2018 prix faible.

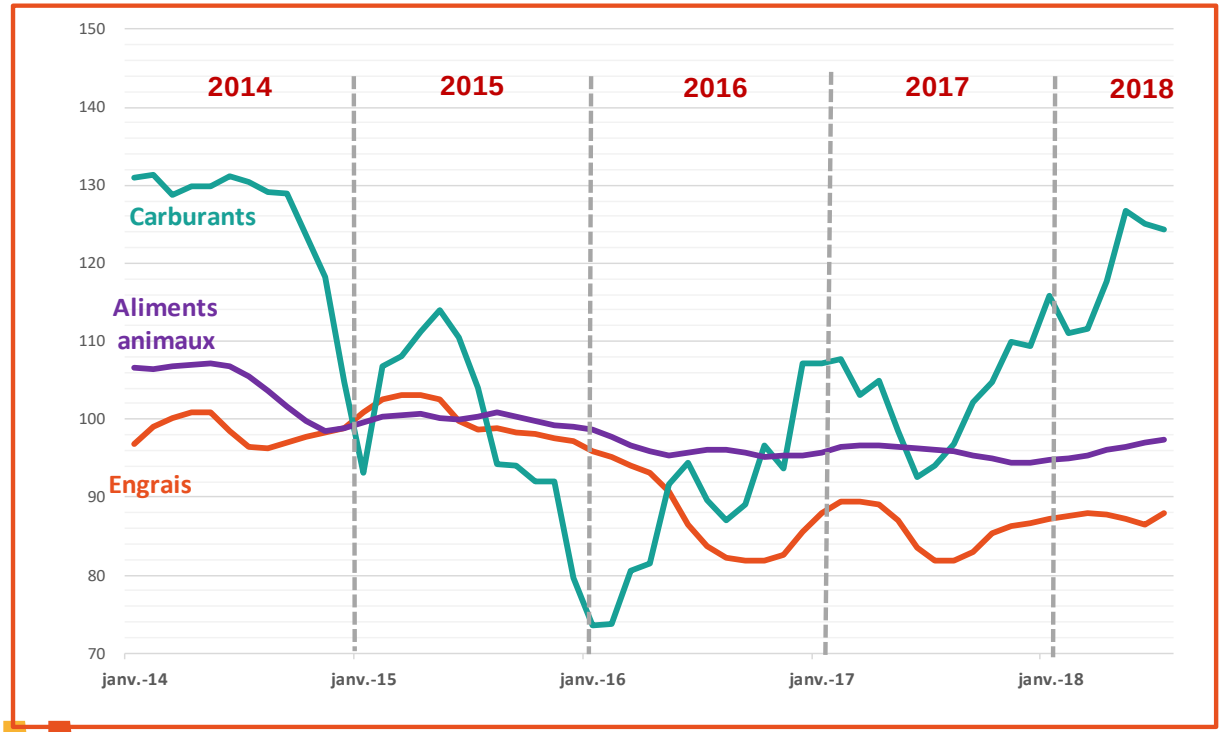
Evolution des prix



Prix moyen payé producteur – Référence CERFRANCE groupe bovin lait Tarn

- Fluctuation très conséquente du prix entre 2014 et 2016 : chute de 16 % du prix du lait.
- Diminution du nombre de producteurs plus importante dans le Tarn et Garonne que dans le Tarn.
- Pour beaucoup d'élevages, diminution de la production laitière du fait d'un contexte prix défavorable et d'une qualité nutritive moindre de la ration de base nécessitant plus de complémentations en concentré

Evolution indice IPAMPA



- Les variations des indices montrent les fortes fluctuations des prix des matières premières.
- Pour les carburants, la baisse significative en 2015 a été de courte durée. En mi-2018 , l'indice se trouve pratiquement au même niveau qu'en 2014. Cela se traduit par un coût supplémentaire de 15 et 20 € à l'hectare entre 2016 et 2018.

Source : AGRESTE Indice IPAMPA
Base 100 en 2015
Novembre 2018

Aides PAC

A partir de janvier 2015, entrée progressive de la réforme de le PAC 2014 - 2020 :

Incidences : revalorisation des DPB et de l'ICHN pour les éleveurs. Diminution des aides pour les céréaliers.

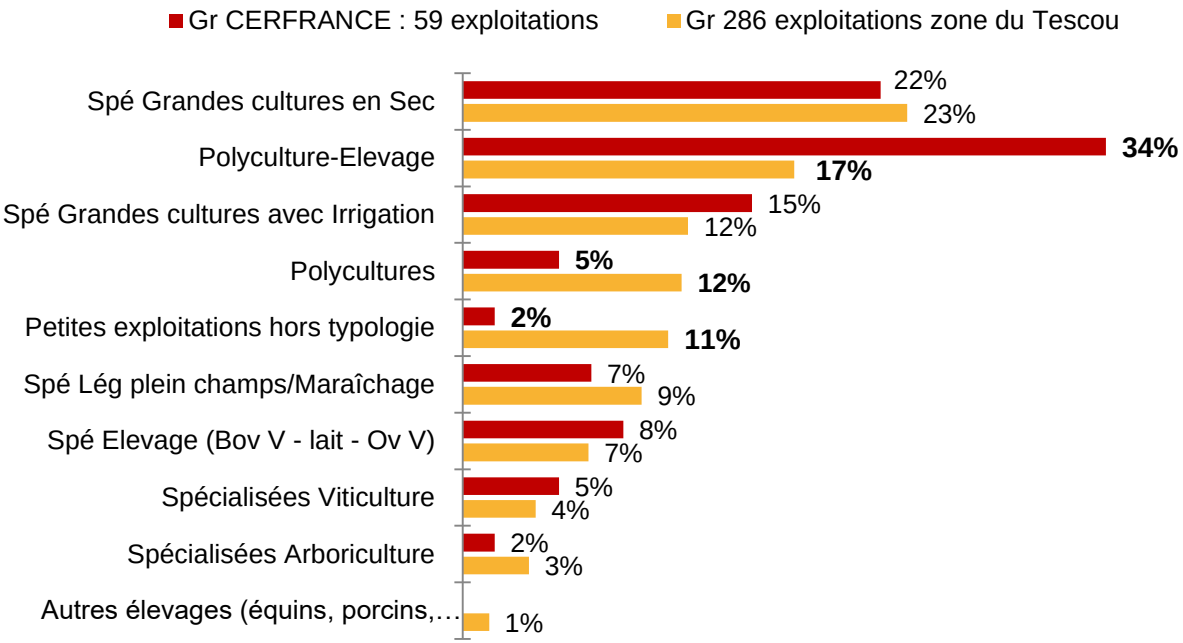
Constat général :

- Des conditions climatiques de plus en plus changeantes d'une année sur l'autre.
- Fluctuation importante au niveau des prix de vente surtout en grandes cultures et en bovin lait.
- Au sein d'une même campagne, une hétérogénéité de résultats de plus en plus conséquente entre les exploitations. Les écarts s'amplifient.

Etudes des exploitations adhérentes au CERFRANCE Garonne et Tarn

04

Comparaison entre les exploitations présentes sur la zone au groupe CERFRANCE



- A partir de la typologie réalisée par la DRAAF sur les 286 exploitations présentes sur la zone, la comparaison avec le Gr CERFRANCE montre que :
- Tous les systèmes sont représentés à l'exception du groupe autres élevages.
- % proches pour de nombreux systèmes arboriculture, viticulture, spécialisés élevage, spécialisés maraîchage, spécialisés grandes cultures en sec et irrigant.
- Gr CERFRANCE : surreprésentation du groupe polyculture - élevage et sous-représentation pour les polycultures et petites exploitations hors typologie.

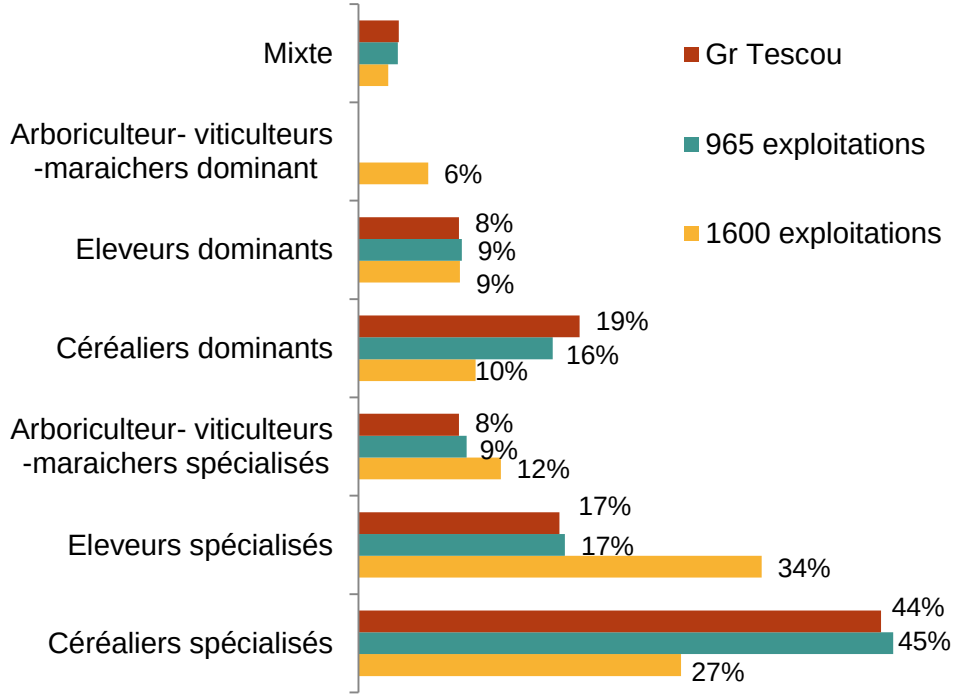
Objectifs poursuivis

- Comparer les exploitations adhérentes au CERFRANCE de la zone du Tescou avec 2 groupes :
- Les adhérents hors zones du Tescou quelques soient leurs productions,
- Les adhérents hors zone du Tescou ayant des productions similaires à celles du Tescou.

- Mettre en évidence les similitudes et les particularismes de cette zone d'un point de vue :
- Structure d'exploitation : forme juridique, surface, production, assolement,
- Performances économiques : analyse des produits, des charges, de l'EBE , du revenu courant et disponible.

4.1 Comparaison groupe Tescou avec les deux autres groupes

Systèmes de production



Groupe Tescou : 59 exploitations

- 2 niveaux de comparaison :

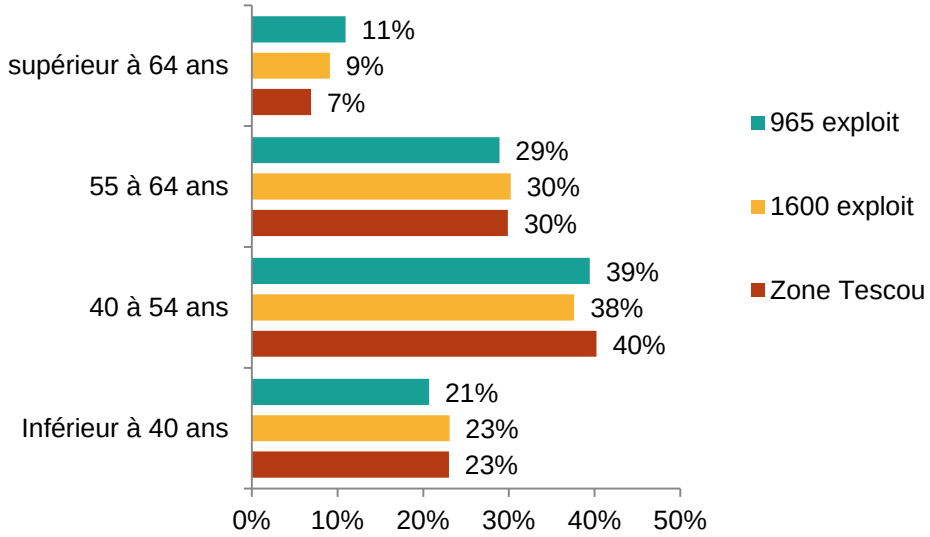
- Gr 965 exploitations regroupe les exploitations dont les productions sont très proches du Gr du Tescou.

-Gr 1600 exploitations est le reflet de la moyenne des exploitations du Tarn et du Tarn et Garonne adhérentes au CERFRANCE.

- Gr Tescou et 965 exploitations - activité céréalière prépondérante plus de 60 % des exploitations.
- ¼ des exploitations ont une activité élevage prépondérante.

- Gr 1600 exploitations : toutes les productions sont représentées. Plus d'éleveurs, d'arboriculteurs, de viticulteurs et de maraîchers.

Présentation des chefs d'exploitation



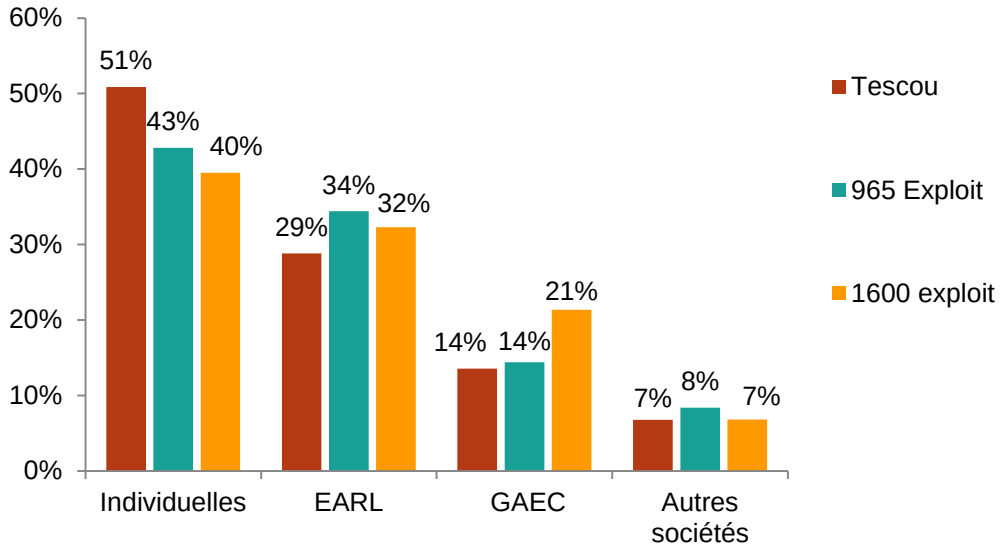
Zone Tescou
87 chefs d'exploitation pour 59 entreprises
Soit 1.37 UTHF en 2018
Age moyen : 48 ans

Zone 81+82 : 1600 exploitations
2 727 chefs d'exploitation pour 1 600 entreprises
Soit 1.46 UTHF en 2018
Age moyen : 50 ans

Zone 81+82 : 965 exploitations
1 460 chefs d'exploitation pour 965 entreprises
Soit 1.37 UTHF en 2018
Age moyen : 51 ans

- La répartition par tranche d'âge est très proche d'un groupe à l'autre.
- Pour le Tescou : un peu moins de chefs d'exploitation âgés de plus de 64 ans.
- Moyenne d'âge des chefs d'exploitation plus jeune pour le Gr Tescou.
- Les plus de 55 ans représentent de 40 % à 37 % selon les groupes. La transmission va devenir très rapidement un enjeu majeur.

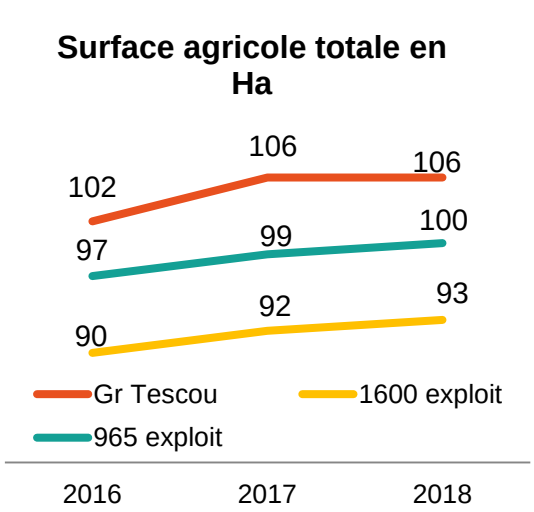
Formes juridiques

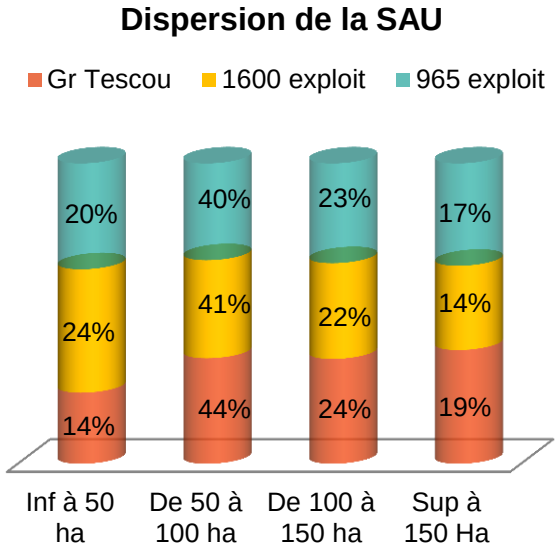


Groupe Tescou : 59 exploitations

- Plus d'exploitations individuelles pour le Gr Tescou.
- Plus de sociétés pour les 2 autres groupes.
- % des EARL plus élevé pour le groupe 965 exploitations.
- % des GAEC supérieur pour le groupe 1600 exploitations. Plus d'élevages en société.
- Gr Tescou : pas de mise à disposition du foncier donc une charge en fermage inférieure de 15 à 20 € par ha suivant les années aux 2 autres groupes.

Surface agricole et sa dispersion en 2018





- Une SAU supérieure pour le Gr Tescou.

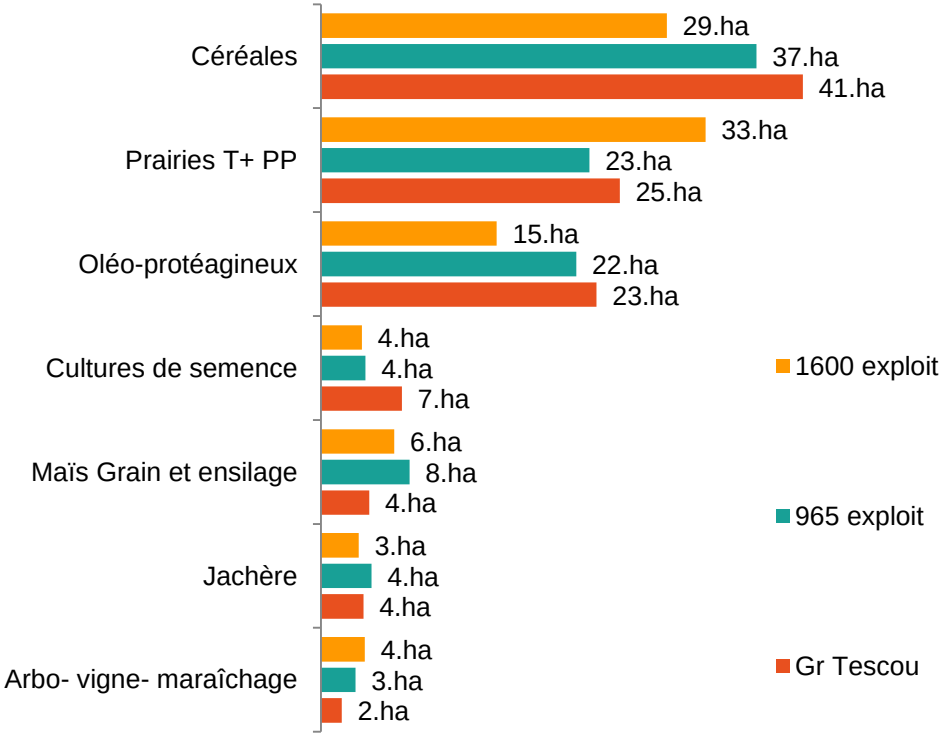
  Causes : % des céréaliers plus élevé.

  Moins d'exploitations avec une SAU inférieure à 50 ha et plus d'exploitations avec plus de 150 Ha.
- Moins de SAU irriguées pour le Tescou.
- Les exploitations entre 50 et 100 ha sont les plus représentées quelque soit le groupe.

SAU irrigué	2018	% sau
Gr Tescou	7.2ha	7%
1600 exploit	10.4ha	11%
965 exploit	11.5ha	11%

Surf moyenne	Gr Tescou	1600 exploit	965 exploit
Inf à 50 ha	38 Ha	30 Ha	31 Ha
De 50 à 100	72	73	74
De 100 à 150	127	123	124
Sup à 150 Ha	211	211	214

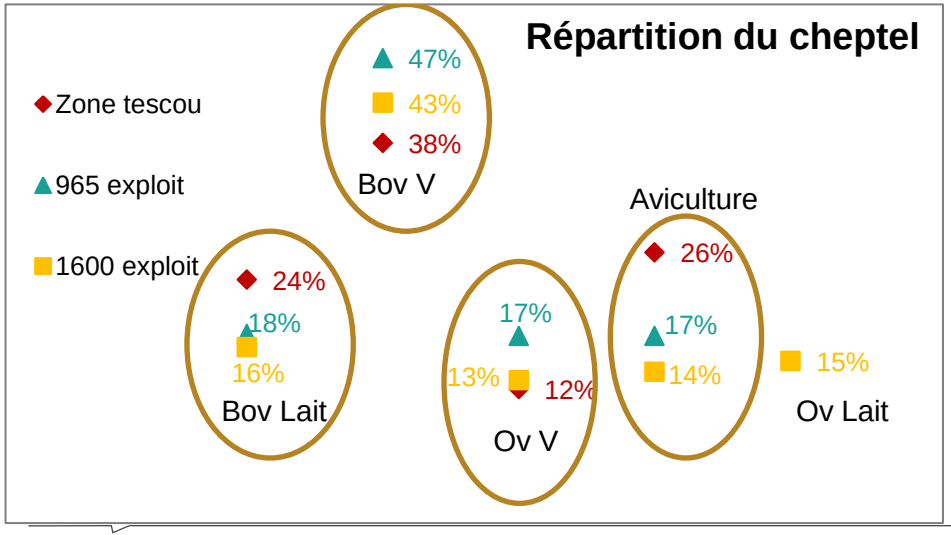
Assolement



- Un assolement proche entre le Gr Tescou et le Gr 965 exploitations sauf plus de semences pour le Gr Tescou.
- Le Gr 1 600 exploitations a plus de SFP du fait du % d'éleveurs supérieur.
- Prépondérance des blés dans l'assolement suit le tournesol.
- Le maïs grain peu présent Gr Tescou % plus élevé pour le gr 965 exploit.
- La recherche de la valeur ajoutée pour le Gr du Tescou passe au niveau végétal par plus de surface en maïs semence (3.4 ha soit la moitié de la surface des semences). Pour le Gr 1600 exploitations, elle est plus recherchée à travers l'arboriculture, la viticulture et le maraîchage.

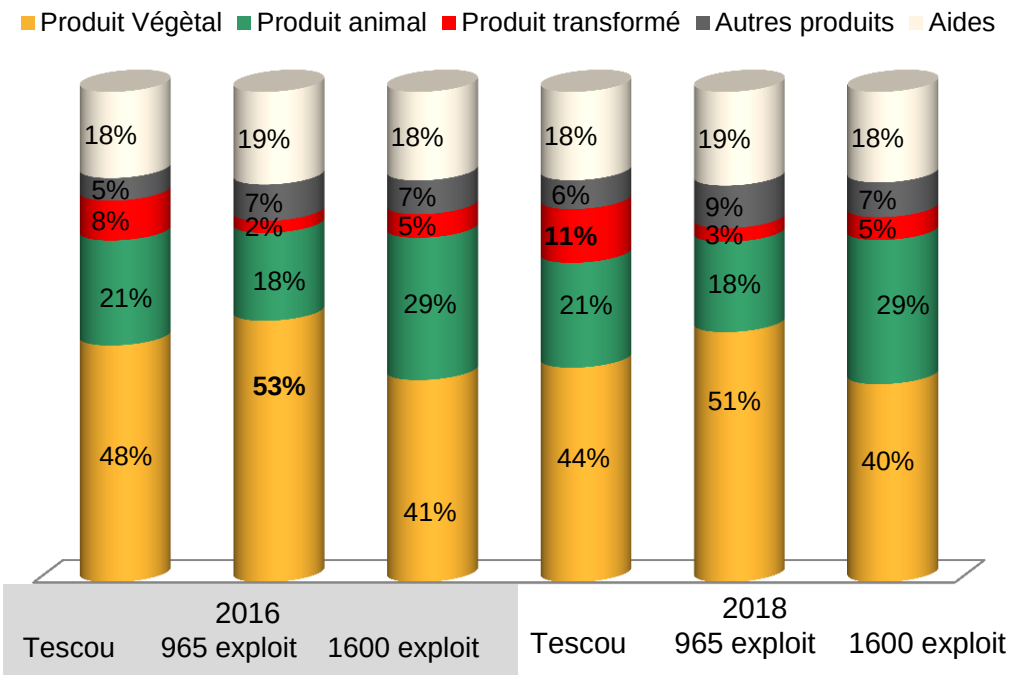
Cheptel

Zone du Tescou	Nombre d'élevages	Nombre moyen d'animaux par exploitation
Bovin Lait	8	54 VL – 310 000 litres lait
Bovin Viande	13	52 Vaches Allaitantes
Ovin Viande	4	224 Brebis
Aviculture	9	



- Dans le groupe Tescou, 34 élevages sont présents. Certaines exploitations ont plusieurs élevages.
- L'élevage bovin viande est le plus représenté mais pour le Gr Tescou son % est moins important que les 2 autres groupes.
- Pour le Gr Tescou, l'aviculture et les bovins lait sont plus présents par rapport aux 2 autres groupes.
- La taille des troupeaux est très variable d'une exploitation à l'autre. Les exploitations spécialisées en élevage ont les effectifs les plus importants.

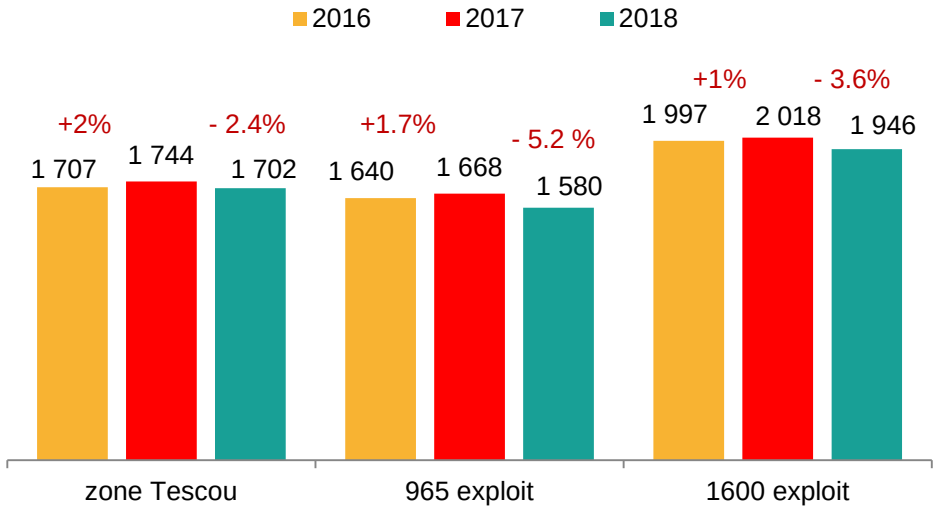
Analyse du produit : campagnes 2016, 2018 :



- 1er constat : la part des aides est identique dans tous les groupes.
- Particularité Gr Tescou :
  - plus de produits transformés par rapport aux autres groupes et en progression entre 2016 et 2018.
  - part des autres produits plus faible.
- Prépondérance du produit végétal pour le Gr 965 exploitations.
- Le % du produit animal le plus élevé pour le Gr 1600.

Groupe Tescou : 59 exploitations

Campagnes 2016 à 2018 : produits par ha, en euros

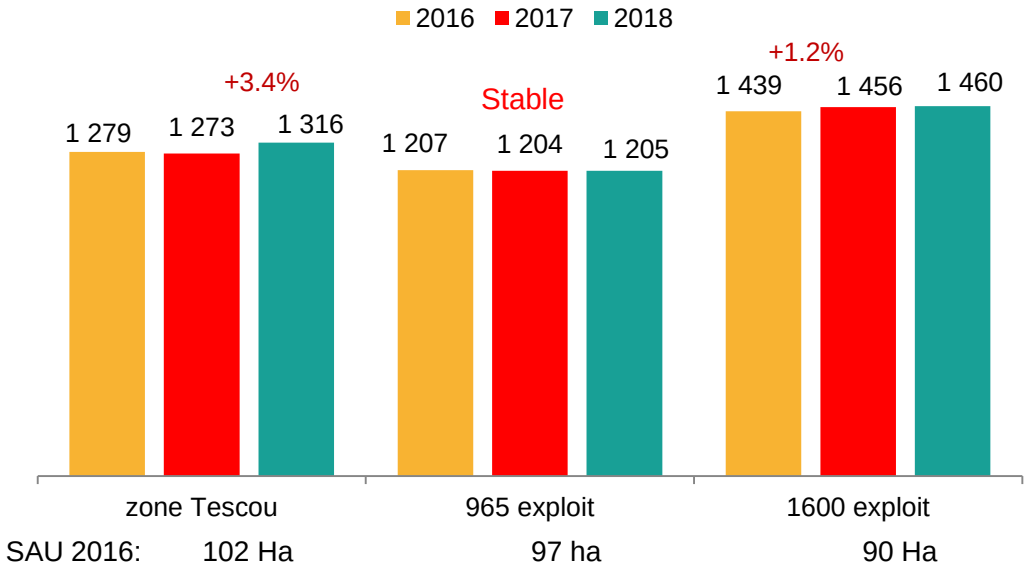


SAU 2016 : 102 Ha 97 ha 90 Ha

Groupe Tescou : 59 exploitations

- Pour les 3 groupes : meilleur produit en 2017, le plus faible en 2018.
- Gr Tescou : un produit végétal le plus faible des 3 groupes avec une baisse plus marquée en 2018 (moins de surface en maïs avec un rendement plus faible). Par contre, la progression de l'activité en produits transformés a atténué la diminution du produit.
- Le Gr 965 a le produit par ha le plus faible.
- Gr 1600 : plus de cultures pérennes et d'élevages sur moins d'hectares assurent un produit par ha supérieur.

Campagnes 2016 à 2018 : charges par ha, en euros

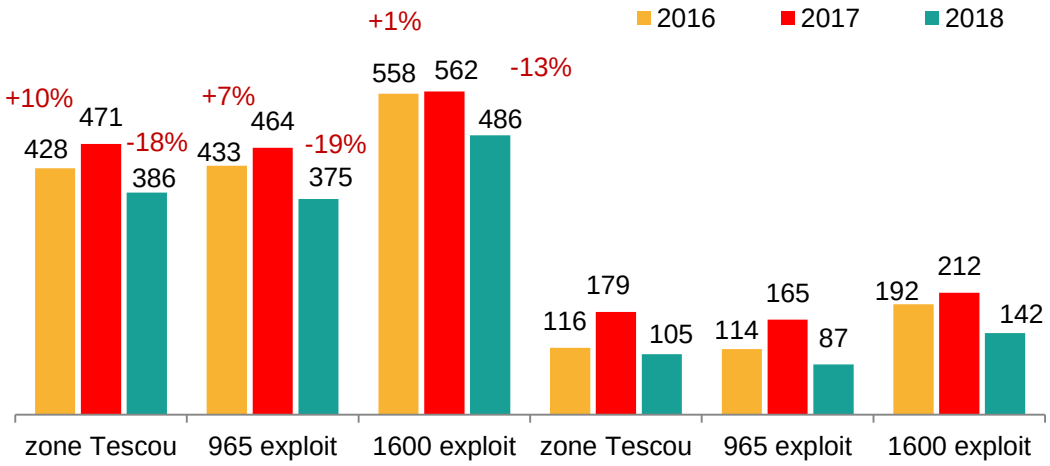


Groupe Tescou : 59 exploitations

Charges : ensemble des charges sauf les amortissements et les frais financiers

- Les charges totales augmentent moins vite que le produit.
- Pour le Gr 965 et 1600 exploitations, la baisse des charges opérationnelles atténue la hausse des charges fixes.
- Gr Tescou : hausse la plus marquée entre 2017 et 2018 par rapport aux autres groupes plus d'aliments, d'emballages.
- Charges en engrais + semences et produits phytosanitaires très proches entre les 3 groupes.
- Hausse des charges fixes de + 4 % à + 6 % suivant les groupes.

Campagnes 2016 à 2018 : EBE – Revenu Courant par ha, en euros



EBE | **Revenu Courant**

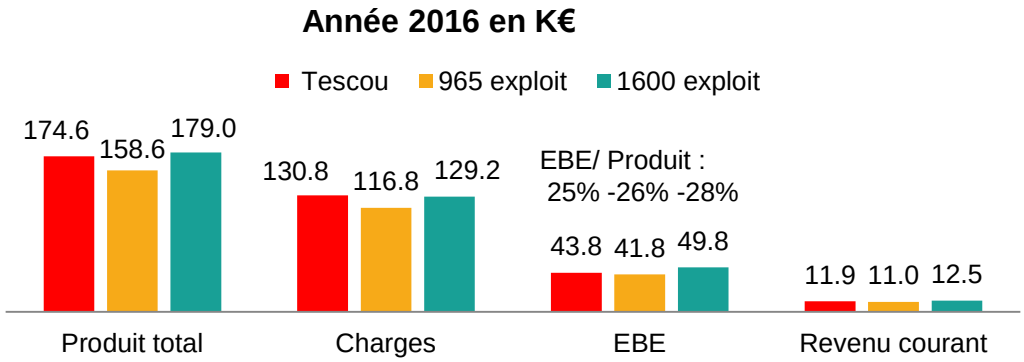
SAU 2016 : 102 Ha 97 ha 90 Ha

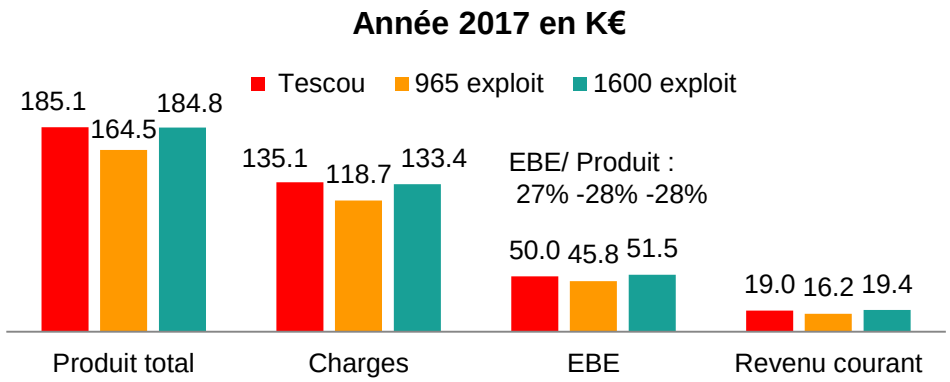
SAU 2018 : 106 Ha 100 ha 93 Ha

Groupe Tescou : 59 exploitations

- Meilleur EBE en 2017 pour les 3 groupes.
- Baisse significative de l'EBE en 2018.
- Trajectoires proches pour le Gr Tescou et 965 exploitations.
- Le Gr 1600 exploitations grâce à plus de productions diversifiées réalise un EBE et un RC supérieur pour chaque année par rapport aux 2 autres groupes.
- Après une amélioration en 2017, le revenu courant chute pour les 3 groupes.

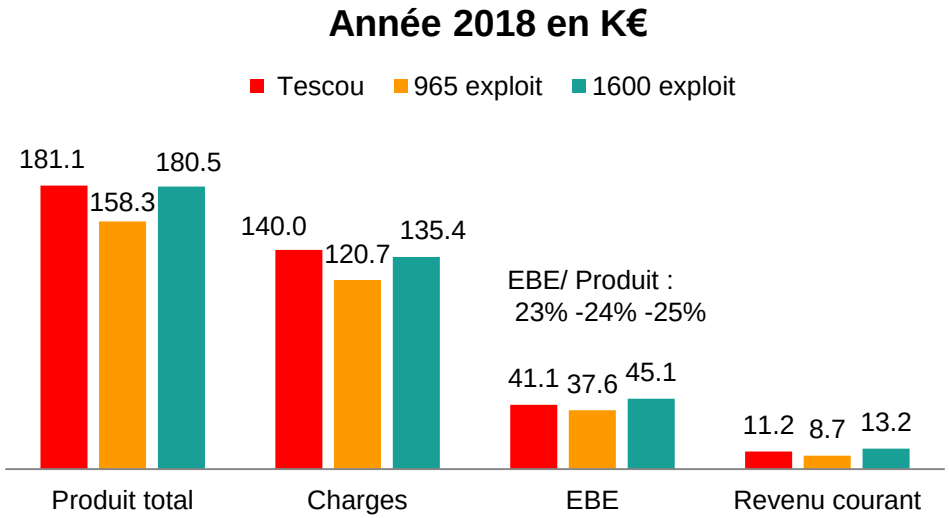
Campagnes 2016, 2017 : résultats par exploitation





- Une SAU plus élevée pour le Gr du Tescou rapproche son produit de celui des 1600 exploitations.
- Le Gr 965 exploitation a les résultats les plus faibles.
- Le Gr 1600 exploitations réalise l'EBE et le RC les plus élevés.
- Entre 2016 et 2017, le Gr du Tescou voit son EBE progresser plus vite grâce à l'activité de transformation.
- Des taux de rentabilités proches entre les groupes.

Campagnes 2018 : résultats par exploitation



- Diminution du produit et hausse des charges provoquent une chute de l'EBE et du revenu courant.
- Chute plus marquée pour le Gr 965 exploitations.
- Le taux de rentabilité s'affaiblit.

Groupe Tescou : 59 exploitations

Charges : ensemble des charges sauf les amortissements et les frais financiers

Revenu disponible des trois groupes

Le revenu disponible doit couvrir les prélèvements privés des exploitants et les besoins de l'entreprise

Année 2016

	Tescou	965 exp	1600 exp
EBE Total *EBE/ UTH*	43 790 € *31 960 €*	41 840 € *30 540 €*	50 190 € *33 680 €*
- Annuités	21 340 €	20 170 €	21 290 €
Revenu disponible Total	**22 450 €**	**21 670 €**	**28 900 €**
UTH familiales	1.37	1.37	1.49
Revenu disponible / UTAF	**16 400 €**	**15 820 €**	**19 400 €**

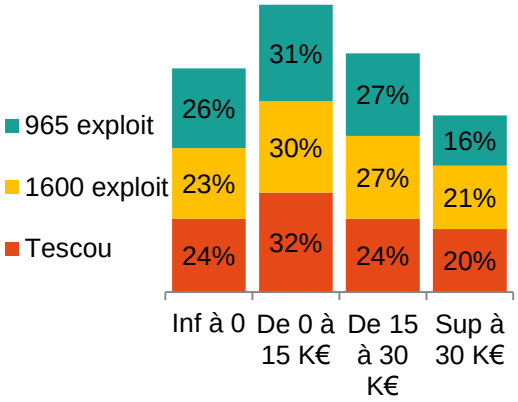
Année 2017

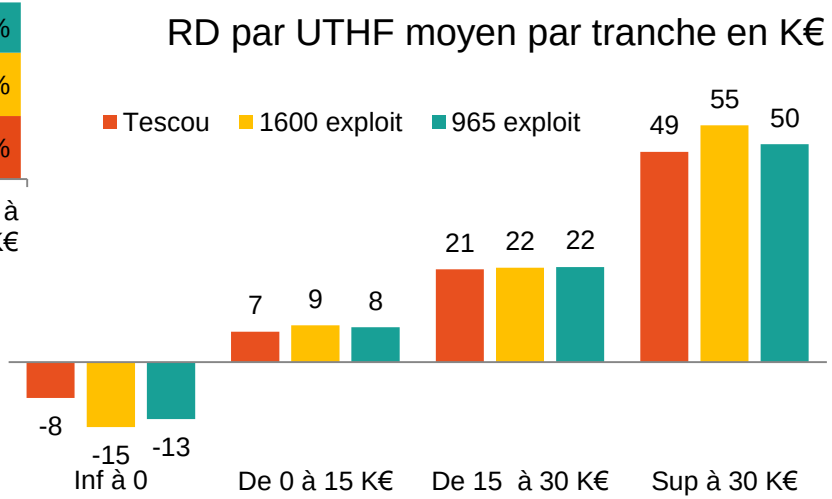
Tescou	965 exp	1600 exp
49 960€ *36 700 €*	45 770 € *32 930 €*	51 450 € *34 770 €*
17 900 €	19 150 €	20 310 €
32 060 €	**26 620 €**	**31 140 €**
1.36	1.39	1.48
23 600 €	**19 150 €**	**21 050 €**

Année 2018	Tescou	965 exp	1600 exp
EBE *EBE/ UTH*	41 100 € *30 000 €*	37 560 € *27 400 €*	45 060 € *30 860 €*
- Annuités	17 950 €	18 960 €	20 820 €
Revenu disponible	**23 150 €**	**18 600 €**	**24 240 €**
UTH familiales	1.37	1.37	1.46
Revenu disponible / UTAF	**16 900 €**	**13 570 €**	**16 600 €**

- Le Gr 965 exploitations a le revenu disponible le plus faible du fait d'un EBE plus restreint.
- Le Gr du Tescou a un niveau d'annuités comparable en 2016 aux 2 autres.
- Le revenu disponible en 2017 progresse plus vite pour le Gr du Tescou du fait de la diminution du remboursement de la dette LT. En 2018, il est similaire à celui du groupe 1600 exploitations.

Dispersion du revenu disponible 2018 par UTHF des 3 groupes





Gr Tescou : 59 exploitations

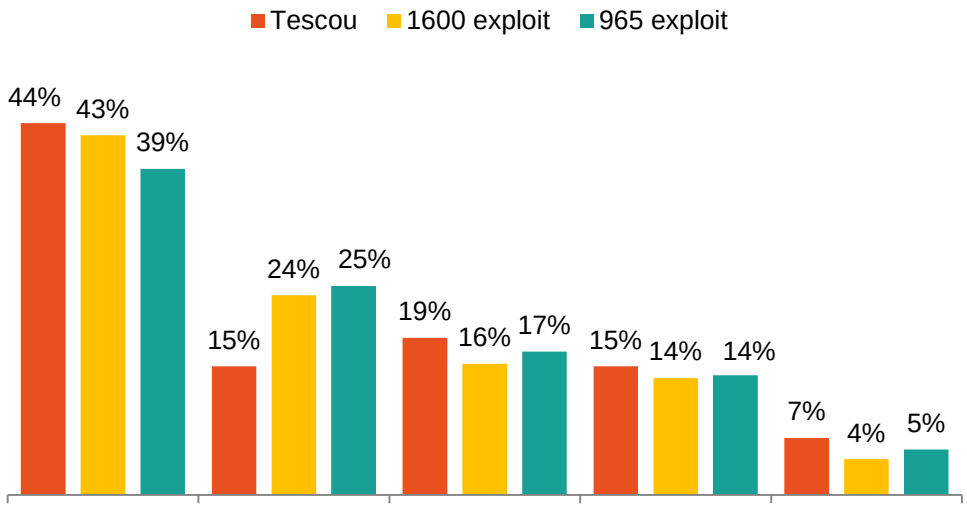
- Hétérogénéité des revenus au sein de chaque groupe. Le Gr 1600 exploitations a la plus forte amplitude.
- Le % des exploitations par groupe de revenu est proche entre les 3 groupes. Le Gr 965 a toutefois plus d'exploitations avec un revenu négatif et un % plus faible pour RD le plus haut.
- Le RD moyen par tranche est proche entre les groupes. Pour le Tescou ,le RD négatif est moins dégradé que pour les 2 autres.

Suivi de la solidité des entreprises

Les différents niveaux :

CATÉGORIE	SIGNIFICATION	COULEUR	ECHELLE
Bonne santé	. L'entreprise est en état d'assurer son activité.	VERT	0 · 239 pts
Vigilance	. Quelques écarts à corriger sur l'année à venir.	JAUNE	240·349 pts
Alerte	. Les principaux indicateurs sont négatifs et obligent à analyser la situation.	ORANGE	350·499 pts
Urgence	. Il est nécessaire d'agir pour redresser la barre !	ROUGE	500·800 pts
Danger	. La situation est préoccupante. Il faut agir !	NOIR	→ 800 pts

Santé financière fin campagne 2018 pour les 3 groupes



Tescou	**59%**
1600 exploit	67%
965 exploit	64%

% d'exploitations présentes dans chaque groupe

- Après une campagne 2018 particulièrement difficile, 6 exploitations sur 10 ont encore une situation financière saine. Ceci a été réalisé très souvent au détriment des prélèvements privés.
- Le Gr du Tescou a le % le plus élevé d'exploitations en bonne santé.
- Par contre, il a plus d'exploitations en situation de fragilité (alerte, surtout urgence et danger). Ces structures sont à dominantes grandes cultures avec une surface plus petite, un EBE insuffisant pour faire face aux annuités et un endettement CT très conséquent.

Synthèse : caractéristiques du Gr Tescou en comparaison avec les deux autres groupes

Données de structure

Une diversité de production mais une présence plus forte de céréaliers (63 % du groupe) – Moins d'arboriculteurs, de viticulteurs et d'éleveurs spécialisés en particulier pas d'élevage ovin lait.

Plus d'entreprises individuelles : pas de location des terres en propriété donc une charge en fermage plus faible pour le Gr du Tescou.

Des chefs d'exploitation un peu plus jeunes (48 ans contre 50 et 51 ans).

Une surface cultivée supérieure (106 ha contre 100 et 93 Ha), la part plus élevée des céréaliers explique cette différence

Moins de cultures irriguées (7 % de la sole contre 11 %).

Un assolement avec une dominante en grandes cultures et en cultures de semence plus importante que les autres groupes.

Elevages : plus de bovins lait et d'aviculture que les autres groupes.

Plus d'exploitations valorisent leurs productions en les transformant (vin, animaux vendus à la découpe, lait transformé en fromages, yaourts..) et cette activité s'accroît entre 2016 et 2018.

Synthèse : caractéristiques du Gr Tescou en comparaison avec les deux autres groupes

- **Comparaison du produit** :

Malgré une activité de transformation supérieure , le Groupe Tescou réalise un produit plus faible à l'hectare par rapport au groupe regroupant les exploitations des 2 départements. Les productions arboricoles, viticoles et l'élevage ovin lait expliquent cette différence. L'écart au niveau global se réduit car il exploite une surface supérieure (+ 13 ha).

Par contre par rapport au groupe 965 exploitations, il réalise un produit supérieur (effet transformation et surfaces supplémentaire + 7 ha) mais son produit végétal est toutefois plus faible à l'hectare et chute plus en 2018, - 10% contre - 8%. Les causes : moins de surface en maïs et des rendements plus bas (6.5 contre 9.1 T/ha) .

- **Comparaison des charges :**

Moins de charges par rapport au groupe 1600 exploitations en main d'œuvre, fermage et en cotisation sociale exploitant. Par rapport au groupe 965 exploitations, il y a plus de charges en aliments, emballages travaux par tiers, entretien réparation par contre les charges en eau d'irrigation et en fermage sont plus faibles. Le % plus élevé en exploitations individuelles explique la différence du coût en fermage.

- **Comparaison EBE** : pour les 3 groupes, 2017 année la plus favorable, 2018 la plus difficile.

Un EBE toujours supérieur pour le groupe 1600 exploitations. Par contre, une trajectoire similaire en terme de variation entre la zone Tescou et le Groupe 965 exploitations. Un EBE / ha légèrement supérieur pour le Tescou du fait de la valorisation avec la transformation.

Synthèse : caractéristiques du Gr Tescou en comparaison avec les 2 autres groupes

- **Revenu disponible :**

  En 2017, un revenu disponible supérieur pour le Tescou car les annuités ont diminué plus vite pour ce groupe. Cette baisse s'explique par l'arrêt de certains emprunts et dans le même temps des investissements plus faibles (20 300 € investis en moyenne sur 3 ans contre 24 300 € pour le Gr 1600 exploitations). Ces exploitations ont préféré autofinancer une part plus importante (19 % contre 14 % pour le Gr 1600 et 7 % pour le Gr 965 exploitations).

- Ce choix de financement a pénalisé la trésorerie de ces exploitations et elles ont un endettement CT plus important + 4 points par rapport au groupe 1600 exploitations. Leur fonds de roulement s'en trouve dégradé et le financement du cycle de charge n'est couvert qu'à hauteur de 6 mois contre 7 mois pour les 2 autres groupes.

- Les moyennes cachent des écarts importants entre exploitations : Gr Tescou : 22 % du groupe se trouve dans une situation financière très préoccupante (EBE insuffisant pour couvrir les annuités, taux endettement : 81 % dont 54 % en CT et une trésorerie nette négative) contre 18 et 19 % pour les 2 autres groupes.

4.2 Comparaison des exploitations en sec et irrigantes du groupe Tescou

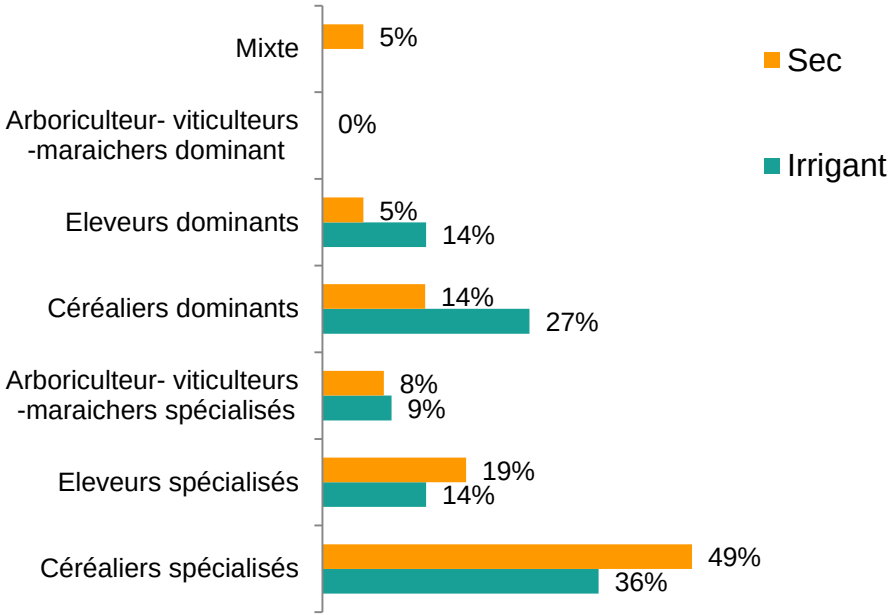
Objectifs poursuivis

- Comparer les exploitations adhérentes au CERFRANCE de la zone du Tescou entre elles en les scindant en fonction du recours ou non à l'irrigation.

- Qu'a permis l'utilisation de l'irrigation sur un même territoire ?

- Pour quelles performances économiques ?

Systèmes de production 2018



Gr Tescou sec : 37 exploitations dont 32 % en sociétés
Gr Tescou irrigant : 22 exploitations dont 78 % en sociétés

- Comparaison au sein du Gr Tescou entre les exploitations en sec et irrigantes.

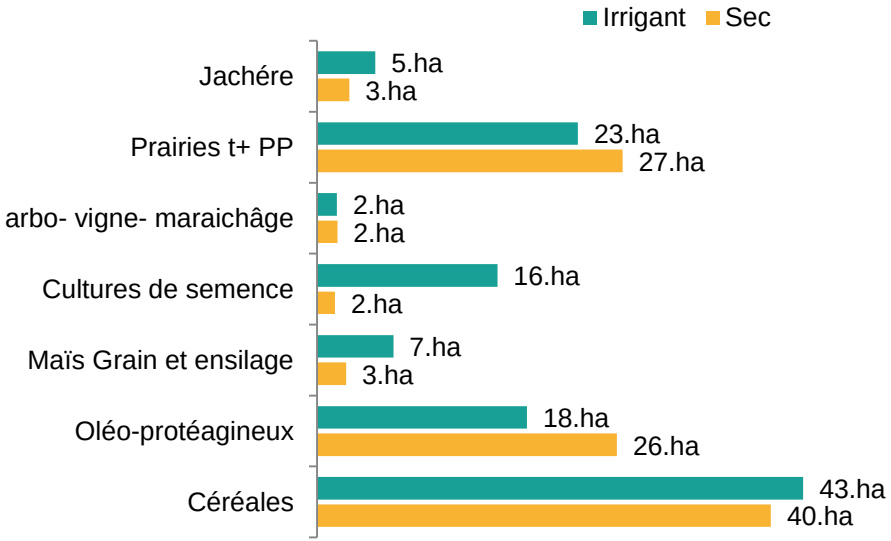
- **Les exploitations en sec** sont majoritairement des céréaliers (spécialisés et dominants) : 63 % Au niveau des cultures pérennes, il s'agit de la surface en vigne.

- **Les exploitations irrigantes** ont moins de céréaliers spécialisés. Par contre, elles ont développé les cultures maraîchères et arboricoles. La part des éleveurs est plus conséquente que pour le groupe en sec.

L’assolement 2018

Irrigant : 114 Ha dont 24 Ha irrigués soit 21 %

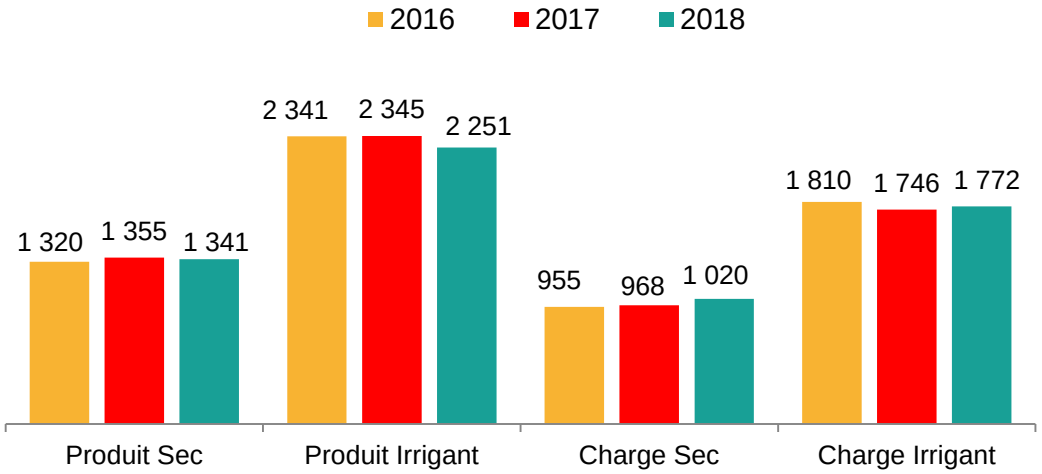
Sec : **102 Ha**



Gr Tescou sec : 37 exploitations – Gr Tescou irrigant : 22 exploitations

- Une surface supérieure pour le groupe irrigant à partir de 2017. Certaines exploitations se sont agrandies.
- L’irrigation permet d’exploiter les cultures de semence (14 % de la sole dont 9 ha de maïs semence - produit brut /ha : 4230 €), de l’arboriculture et du melon.
- Le groupe en sec cultive plus de blé dur (+ 2.5 ha), de tournesol et moins de maïs. Les cultures de semence sont des semences fourragères.

Campagnes 2016 à 2018 : Produit – Charge par ha, en euros



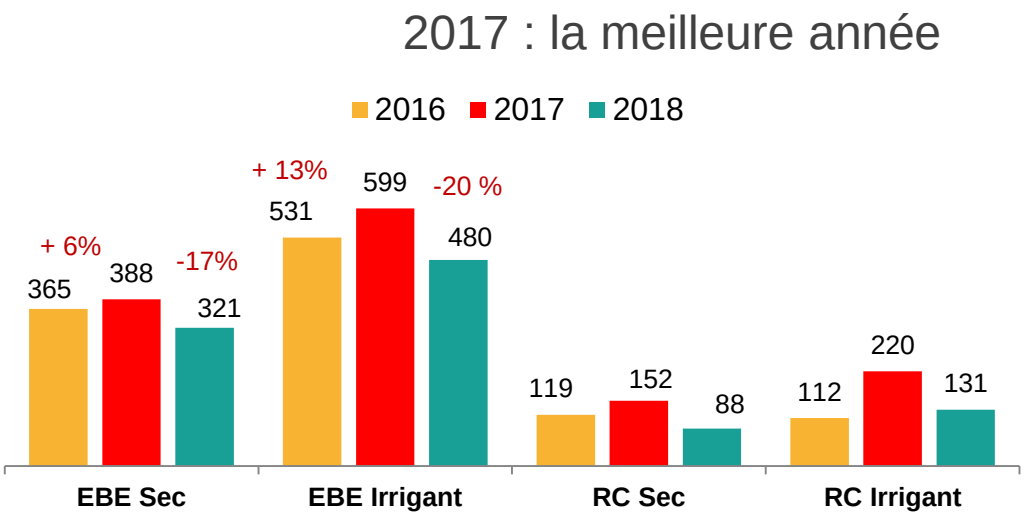
Gr Tescou sec : 37 exploitations – Gr Tescou irrigant : 22 exploitations

Charges : ensemble des charges sauf les amortissements et les frais financiers

- La différence au niveau de l'assolement et des élevages induit un produit totalement différent à l'hectare entre les 2 groupes.
- Vu les productions exploitées les postes des charges sont supérieurs pour le Gr irrigant.

  Les différences les plus marquantes se trouvent au niveau des aliments, des intrants pour le sol, de la main d'œuvre et des charges de mécanisation.

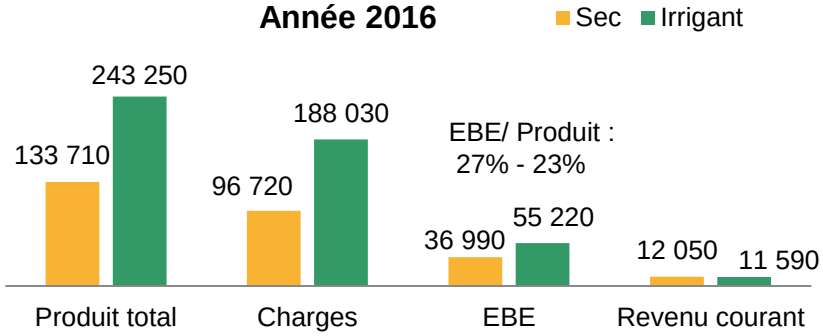
Campagnes 2016 à 2018 : EBE – Revenu courant par ha, en euros



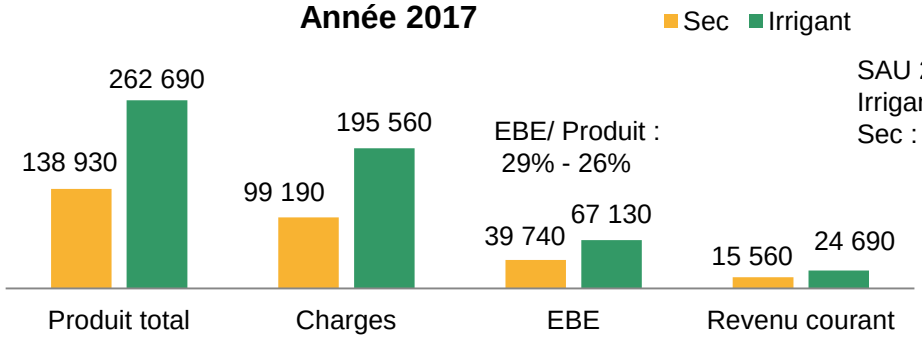
Gr Tescou sec : 37 exploitations – Gr Tescou irrigant : 22 exploitations

- En 2017, la différence en EBE et en RC entre les 2 groupes est la plus importante. L'année 2017 permet aux irrigants d''exprimer plus leur potentiel.
- En 2018 : pour le groupe des secs, la diminution de l'EBE provient plus d'une hausse des charges que de la baisse du produit.
- Pour les irrigants en 2018, la baisse de l'EBE provient de la diminution du produit végétal (- 136 €/ha) moins de surface en semence et des rendements plus faibles.

Campagnes 2016 à 2017 : résultats par exploitation



SAU 2016 :
Irrigant : 104 Ha
Sec : 101 Ha



SAU 2017 :
Irrigant : 112 Ha
Sec : 102 Ha

Gr Tescou sec : 37 exploitations – Gr Tescou irrigant : 22 exploitations

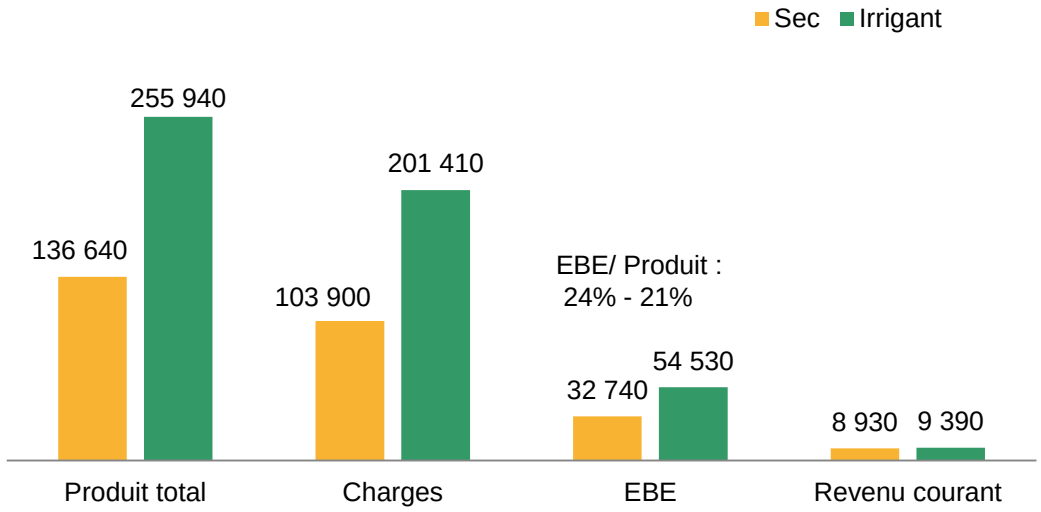
- En 2016 : pour les irrigants un EBE supérieur de 18 230 € par rapport au groupe en sec.

  Un revenu courant proche du fait des choix d'amortissements.

- En 2017 : la surface supplémentaire pour les irrigants accroît l'écart entre les 2 groupes au niveau du produit mais aussi de l'EBE (+ 21 740 €) et du revenu courant.

Résultats 2018 par exploitation

SAU 2018 :
Irrigant : 114 Ha Sec : 102 Ha



Gr Tescou sec : 37 exploitations dont 32 % en sociétés
Gr Tescou irrigant : 22 exploitations dont 78 % en sociétés

- L'EBE diminue pour les 2 groupes. Mais reste toujours nettement supérieur pour les irrigants (+ 21 740 €) par rapport aux secs.
- Le revenu courant est proche entre les 2 groupes. La différence aux niveaux des amortissements s'explique par plus de matériels spécifiques pour les cultures de semence mais aussi par un nombre de sociétés plus important pour les irrigants (plus du double par rapport aux secs).
- Plus de cultures de semence et d'élevages laitiers induisent des écarts considérables entre les 2 groupes tant au niveau du produit que des charges et de l'EBE.

Revenu disponible entre sec et irrigant

Le revenu disponible doit couvrir les prélèvements privés des exploitants et les besoins de l'entreprise

Année 2016

	Sec	Irrigant
EBE Total	36 990 €	55 220 €
EBE/ UTH	*28 450 €*	*36 800 €*
- Annuités	15 530 €	26 230 €
Revenu disponible Total	**21 460 €**	**29 000 €**
UTH familiales	1.3	1.5
Revenu disponible / UTAF	**16 500 €**	**19 300 €**

Année 2017

Sec	Irrigant
39 740 €	67 130 €
31 300 €	*44 750 €*
13 390 €	25 450 €
26 350 €	**41 680 €**
1.27	1.5
20 750 €	**27 800 €**

Année 2018	Sec	Irrigant
EBE	32 740 €	54 530 €
EBE/ UTH	*26 400 €*	*36 400 €*
- Annuités	12 880 €	26 480 €
Revenu disponible	**19 860 €**	**28 050 €**
UTH familiales	1.24	1.5
Revenu disponible / UTAF	**16 000 €**	**18 700 €**

Entre les 2 groupes :

- Le revenu disponible du groupe des irrigants reste toujours supérieur à celui des secs car les annuités sont plus faibles que les amortissements.
- Les annuités diminuent pour les secs et se stabilisent pour les irrigants.

Synthèse : Gr Tescou comparaison entre les différents systèmes

- **Comparaison exploitations en sec et en irriguées**

Des productions différentes :
Le pourcentage des céréaliers est plus important dans le groupe en sec.
Les exploitations irriguées ont **plus de diversité** dans leurs productions : cultures de semence, arboriculture et pour les éleveurs bovins lait une production laitière supérieure.

Une valeur ajoutée supérieure assure un EBE supérieur sur les 3 années pour les irrigants.

La forme juridique de l'exploitation (78 % des irrigants sont sous forme sociétaire contre 32 % pour le groupe en sec) a une incidence sur la charge en fermage (terres en propriété louées à la société) et également sur le montant des amortissements. Lors de la création d'une société, le matériel est évalué à sa valeur vénale ce qui génère plus de charges d'amortissement. Ceci réduit d'autant le revenu courant pour le groupe des irrigants.

Le groupe des irrigants emploie plus de main d'œuvre (0.5 UTH supplémentaire).

Le revenu disponible par UTHF demeure supérieur quelque soit l'année et l'écart simplifié lorsque l'année culturale est plus favorable (année 2017).

4.3 Comparaison des exploitations céréalières du Tescou au groupe hors Tescou en système sec, irrigué et maïs semence

Comparaison des exploitations céréalières en sec

Objectifs poursuivis

- Comparer les céréaliers adhérents au CERFRANCE de la zone du Tescou avec des céréaliers hors Tescou en système :

  en sec,

  irrigué

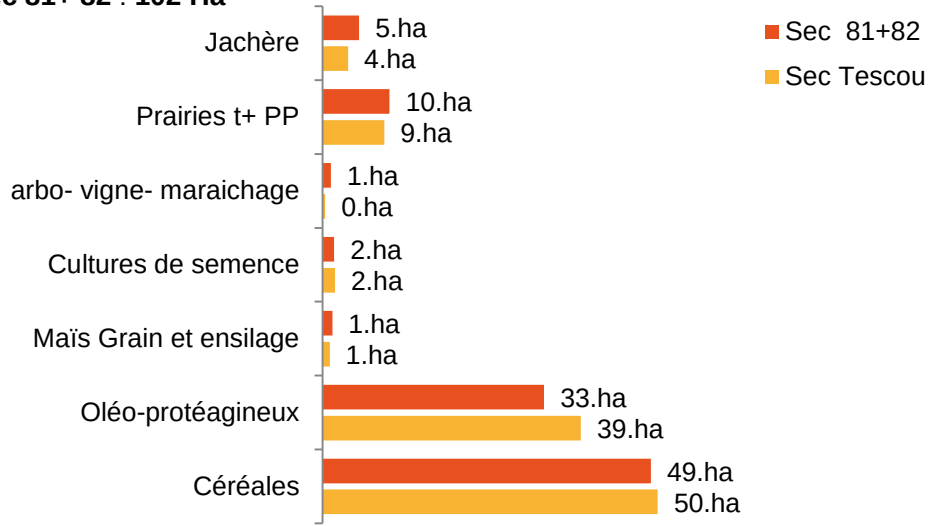
  maïs semence

- Comparer les résultats au sein du groupe du Tescou entre les céréaliers en sec, irrigant et avec du maïs semence.

Céréaliers en sec : assolement 2018

Sec Tescou : 105 Ha

Sec 81+ 82 : **102 Ha**

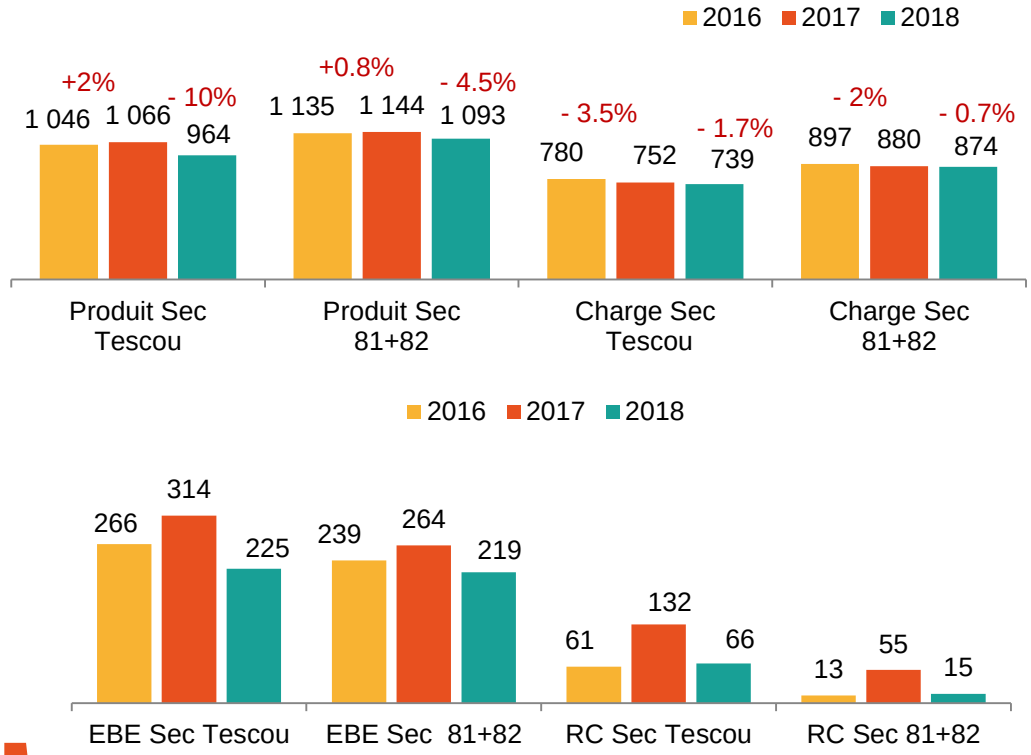


- Une SAU supérieure de 3 ha pour le Gr Tescou.
- Un assolement proche entre les 2 groupes.
- Par contre, plus de blé dur + 3 ha et moins d'oléo-protéagineux pour le groupe 81+82 (tournesol - 3 ha)

Le groupe des céréaliers en secs inclut les céréaliers spécialisés et les dominants.

Gr Tescou sec : 23 exploitations dont 73 % en individuelles
Gr 81+82 : 227 exploitations dont 52 % en individuelles

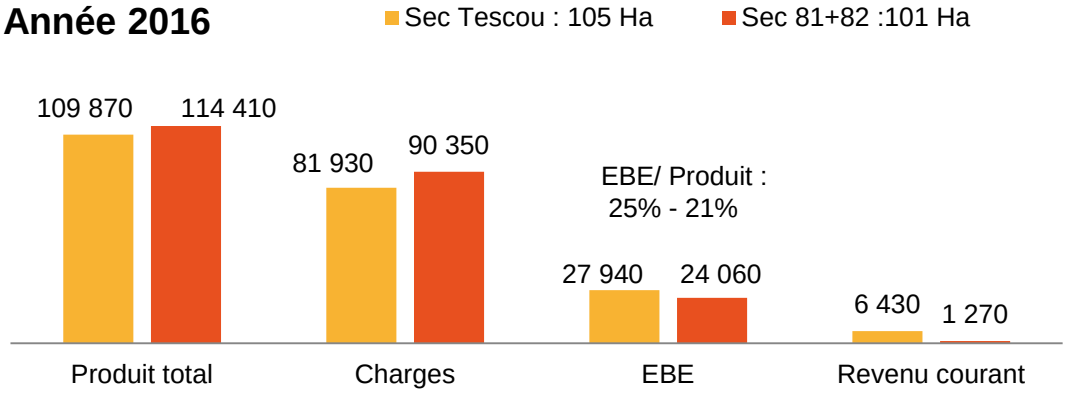
Céréaliers en sec de 2016 à 2018 : du produit à l'EBE par ha, en euros



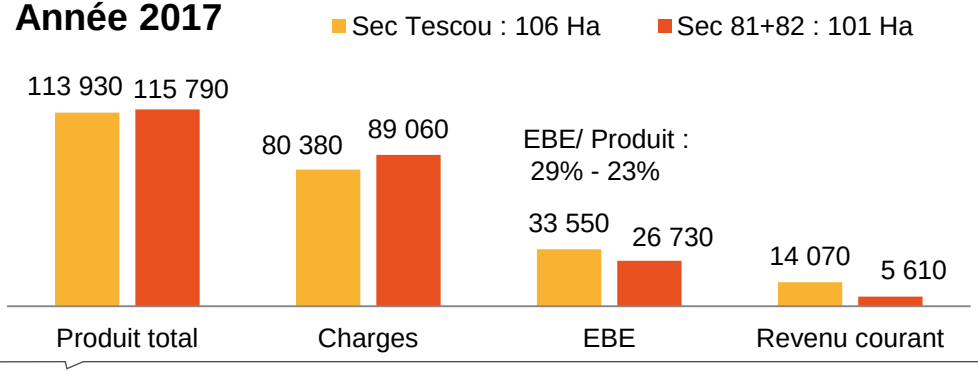
- Des produits végétaux et animaux légèrement supérieurs pour le groupe 81+82 quelque soit l'année.
- En 2018 : diminution du produit plus forte pour le Gr Tescou : rendements inférieurs.
- Des charges opérationnelles plus faibles de 40 à 50 €/ ha suivant les années pour le Gr Tescou. Moins de charges fixes en particulier le fermage, les charges de mécanisation et les frais généraux.
- Un EBE supérieur pour le groupe du Tescou surtout en 2016 et 2017.
- Revenu courant est également plus élevé.

Céréaliers en sec 2016 à 2017 : résultats par exploitation

Année 2016

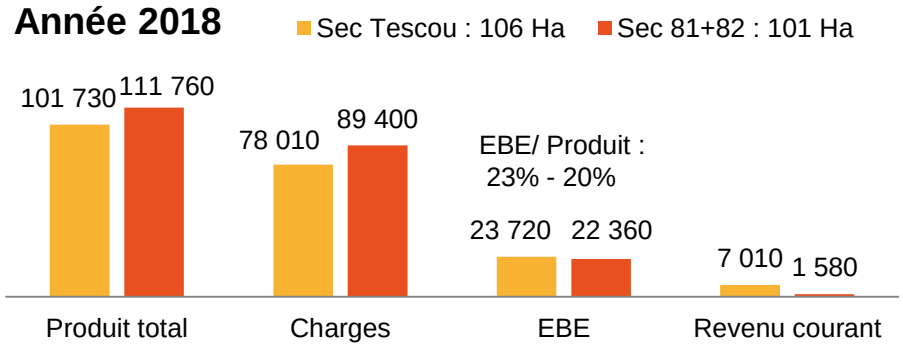


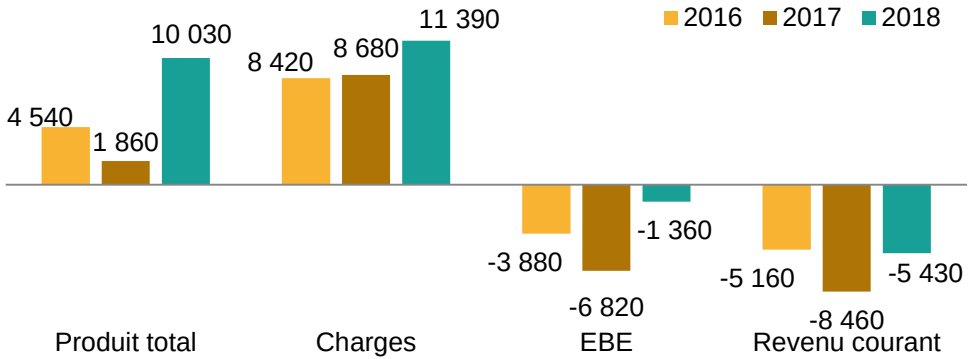
Année 2017



- Les quelques hectares supplémentaires du Gr Tescou réduisent l'écart au niveau du produit.
- Les charges supérieures pour le Gr 81+82 pénalisent l'EBE de 2016 et 2017. L'écart se creuse au niveau du revenu courant.
- La rentabilité (EBE/produit) progresse plus vite pour le Gr Tescou .

Céréaliers en sec : résultat 2018 par exploitation
Différence entre les deux groupes





- En 2018 : l'EBE diminue pour les 2 groupes mais plus fortement pour le Gr Tescou du fait de la plus forte baisse du produit.
- Le produit supérieur pour le Gr sec 81+82 n'est pas suffisant pour compenser la différence des charges.
- Le Gr du Tescou obtient des résultats supérieurs au Gr 81+82. Mais l'EBE est insuffisant pour couvrir le remboursement des annuités et la totalité des prélèvements privés.

Revenu disponible entre les céréaliers en sec

Le revenu disponible doit couvrir les prélèvements privés des exploitants et les besoins de l'entreprise

Année 2016

	Sec Tescou	Sec 81+82
EBE Total	27 940 €	24 060 €
EBE/ UTH	*23 900 €*	*20 600 €*
- Annuités	10 070 €	16 340 €
Revenu disponible Total	**17 870 €**	**7 720 €**
UTH familiales	1.17	1.24
Revenu disponible / UTAF	**15 300 €**	**6 200 €**

Année 2017

Sec Tescou	Sec 81+82
33 550 €	26 730 €
29 700 €	*22 300 €*
8 470 €	12 660 €
25 080 €	**14 070 €**
1.13	1.2
22 200 €	**11 700 €**

Année 2018	Sec Tescou	Sec 81+82
EBE	23 720 €	22 360 €
EBE/ UTH	*21 800 €*	*19 100 €*
- Annuités	7 410 €	12 750 €
Revenu disponible	**16 310 €**	**9 610 €**
UTH familiales	1.1	1.17
Revenu disponible / UTAF	**14 800 €**	**8 200 €**

Entre les 2 groupes :

- Le revenu disponible du groupe du Tescou reste toujours supérieur à celui des céréaliers en sec 81+82.
- Le revenu disponible est supérieur au revenu courant car les annuités demeurent plus faibles que les amortissements.
- L'endettement du groupe 81+82 est supérieur à celui du Tescou. Par contre le parc matériel est plus vieillissant pour le Gr du Tescou.

Synthèse : Gr Tescou comparaison entre les différents systèmes

Comparaison des exploitations céréalières en sec

Les céréaliers en sec du Tescou réalisent un produit plus faible que ceux du Gr 81+82 par contre leurs charges sont moins élevées. Les réductions les plus fortes sont observées au niveau des charges d'intrants, de mécanisation et de frais généraux. Pour la charge en fermage, l'effectif moindre en société explique la différence de coût.

Il réalise un EBE supérieur sur les trois années mais il demeure insuffisant pour couvrir l'ensemble des besoins (annuités et prélèvements privés).

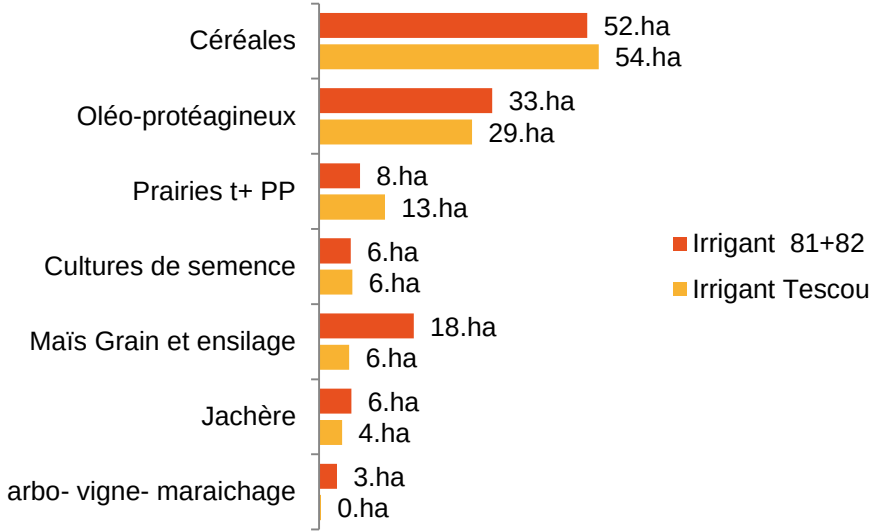
Un EBE supérieur, des charges en annuités plus faibles, l'écart au niveau du revenu disponible se creuse en faveur du groupe du Tescou. Par contre, ce groupe a réduit nettement le renouvellement du matériel. Le maintien en état de l'outil de production n'est plus assuré.

Comparaison des céréaliers irrigant

Céréaliers irrigant : assolement 2018

Irrigant Tescou : 113 Ha dont 10 Ha irrigués soit 9 % de la sole

Irrigant 81+82 : **126 Ha** dont 30 Ha irrigués soit 24 % de la sole



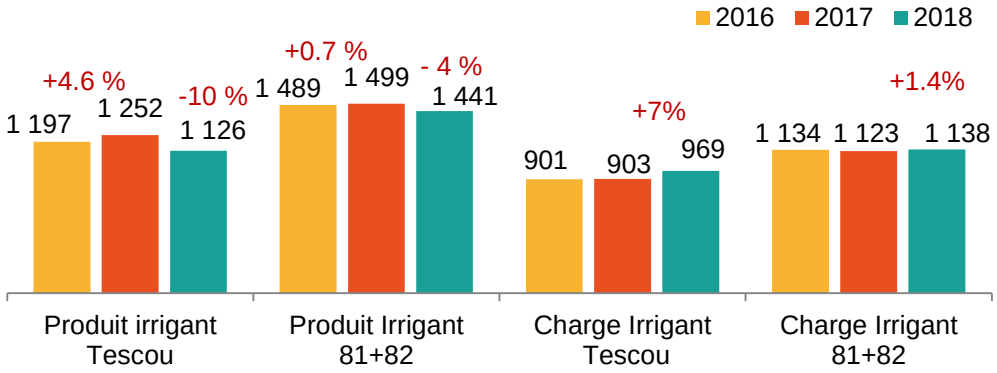
- Une SAU plus élevée pour le groupe 81+82 : + 13 ha.
  Et une surface irriguée supérieure + 20 ha.
- Gr Tescou : peu de surface irriguée.
- Un assolement différent :

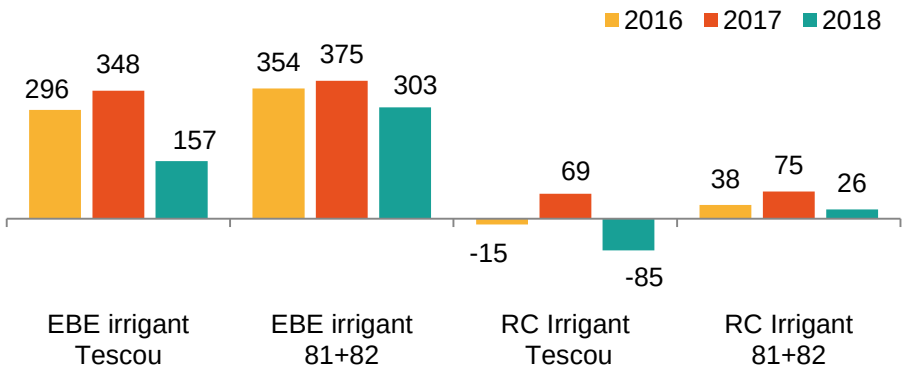
  plus de maïs, de blé dur, de melon pour le Gr 81+82. Ces cultures ont des itinéraires techniques plus onéreux.

Le groupe des céréaliers irrigant inclut les céréaliers spécialisés et les dominants.

Gr Tescou irrigant : 6 exploitations dont 50 % en sociétés – Gr restreint
Gr 81+82 : 206 exploitations dont 65 % en sociétés

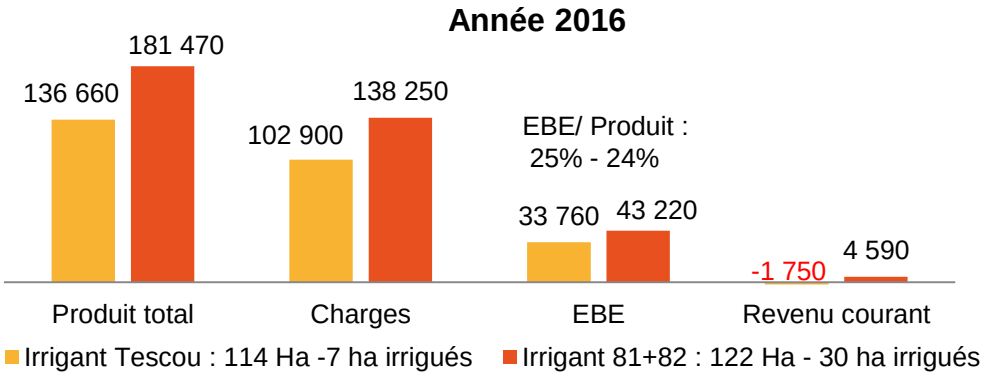
Céréaliers irrigant de 2016 à 2018 : du produit à l'EBE par ha, €

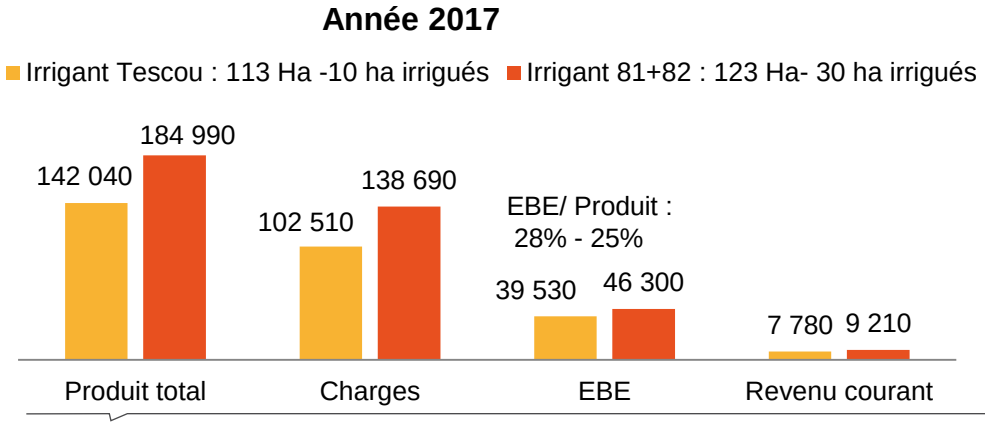




- Les cultures avec un plus haut potentiel permettent au GR 81+82 d'avoir un produit / ha supérieur sur les 3 années par contre leurs itinéraires techniques sont plus couteux.
- Le produit entre 2016 et 2017 progresse moins pour le Gr 81+82 que pour le Gr Tescou. Le prix du maïs a pénalisé le produit 2017.
- En 2018 : des rendements ont diminué plus fortement pour le Gr Tescou que pour le Gr 81+82.
- Baisse marquée de l'EBE pour le Tescou en 2018 avec un RC négatif durant 2 années.

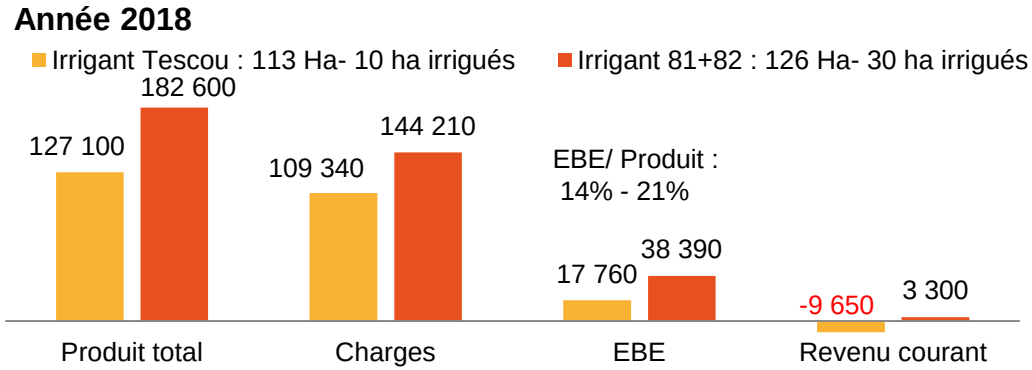
Céréaliers irrigant 2016 à 2017 : résultats par exploitation

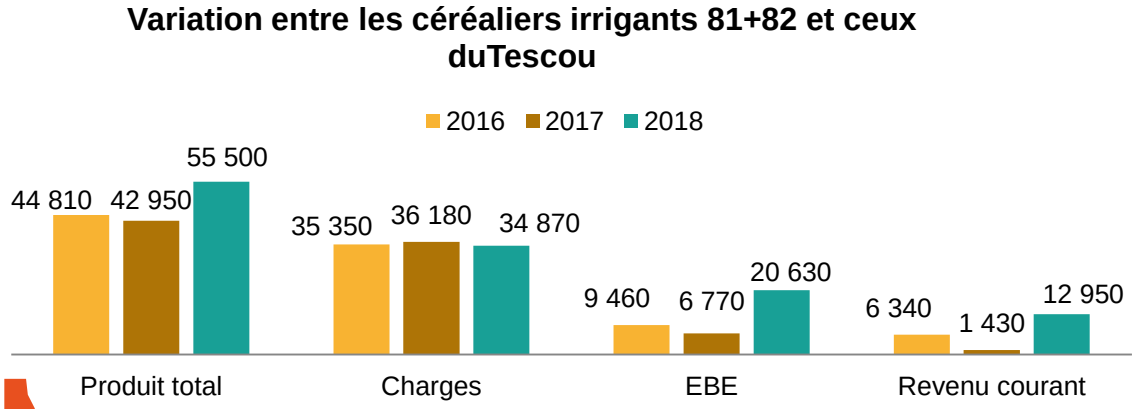




- Plus de surfaces et un produit par ha supérieur expliquent l'écart du produit total. Vu les cultures cultivées, les charges sont également supérieures.
- Un EBE supérieur pour le Gr 81+82 mais des amortissements et frais financiers plus importants. Ces 2 postes diminuent pour le Gr du Tescou entre 2016 et 2018 plus rapidement que pour le Gr 81+82

Céréaliers irrigant : résultat 2018 par exploitation : différence entre les deux groupes





- La diminution des rendements et l'augmentation du coût des intrants, de l'énergie ont pesé sur les résultats. La baisse est plus marquée pour le Gr Tescou.
- L'écart entre les 2 groupes est assez significatif. Le Gr 81+82 obtient des résultats supérieurs. Plus de surfaces et plus de cultures irriguées consolident les résultats.
- .

Revenu disponible entre les céréaliers irrigant

Le revenu disponible doit couvrir les prélèvements privés des exploitants et les besoins de l'entreprise

Année 2016

	Irrigant Tescou	Irrigant 81+82
EBE Total	33 700 €	43 200 €
EBE/ UTH	*33 700 €*	*31 300 €*
- Annuités	17 080 €	27 070 €
Revenu disponible Total	**16 620 €**	**16 130 €**
UTH familiales	1	1.38
Revenu disponible / UTAF	**16 600 €**	**11 700 €**

Année 2017

Irrigant Tescou	Irrigant 81+82
39 500 €	46 300 €
39 500 €	*33 800 €*
15 220 €	24 400 €
24 280 €	**21 900 €**
1	1.37
24 280 €	**16 000 €**

Année 2018	Irrigant Tescou	Irrigant 81+82
EBE	17 800 €	38 400 €
EBE/ UTH	*17 800 €*	*28 700 €*
- Annuités	8 300€	24 800 €
Revenu disponible	**9 500 €**	**13 600 €**
UTH familiales	1	1.34
Revenu disponible / UTAF	**9 500 €**	**10 100 €**

Entre les 2 groupes :

- Un EBE global supérieur pour le Gr 81+82
- Le Gr du Tescou n'a pas renouvelé son matériel, il termine le remboursement des anciens emprunts d'où une forte diminution des annuités. Il se situe plus en phase d'arrêt progressif de l'activité.
- Moins de main-d'œuvre familiale et moins d'annuités permettent au Gr Tescou d'obtenir un revenu disponible par UTHF supérieur en 2016 et 2017 à celui du Gr 81+82 .

Synthèse : Gr Tescou comparaison entre les différents systèmes

- **Comparaison des exploitations céréalières irriguées**

  Les conditions d'irrigation du bassin réduisent la capacité d'irrigation, la sole irriguée n'est que de 9 % contre 24 % pour le groupe 81+82 d'où un assolement différent, plus de maïs, de blé dur et de melon pour le groupe 81+82. Ces productions génèrent un produit supérieur mais également des charges plus élevées.

  L'EBE sur les 3 années est plus faible pour le Gr du Tescou par rapport au Gr irrigant 81+82.

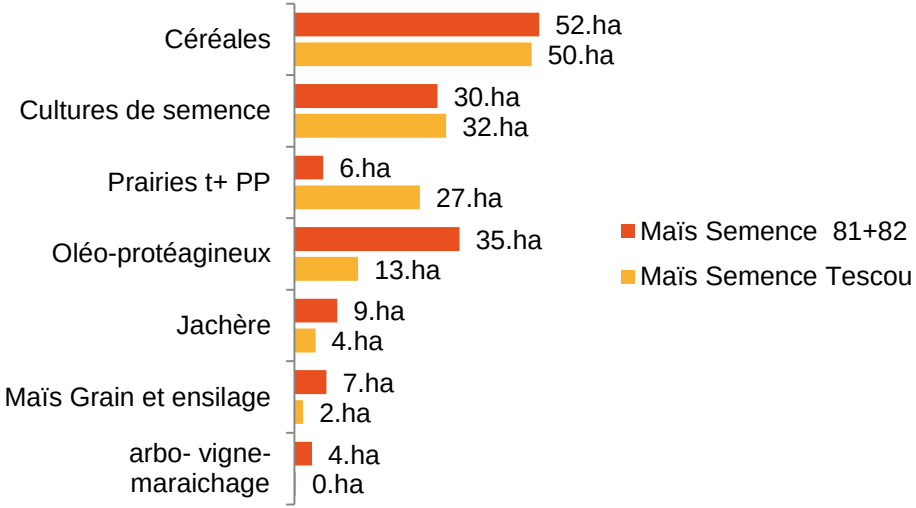
  Moins de main-d'œuvre familiale et des annuités plus faibles assurent au groupe du Tescou, un revenu disponible supérieur deux ans sur trois. Un bémol doit être apporté à ce constat, le non renouvellement du parc matériel, l'outil de production vieilli (perte de 40 % de sa valeur en 3 ans).

Comparaison des céréaliers en maïs semence

Céréaliers maïs semence : assolement 2018

Tescou : 129 Ha dont 42 Ha irrigués soit 32 % de la sole - 23 Ha Maïs S

81+82 : **142 Ha** dont 42 Ha irrigués soit 29 % de la sole - 21 Ha Maïs S

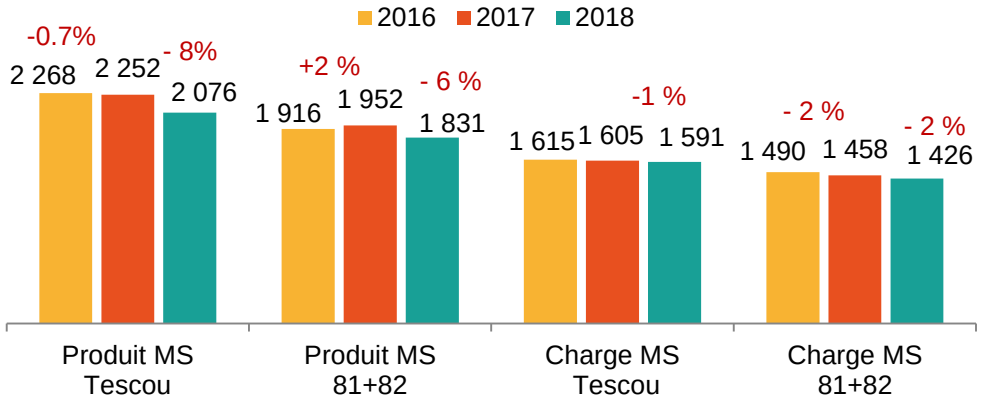


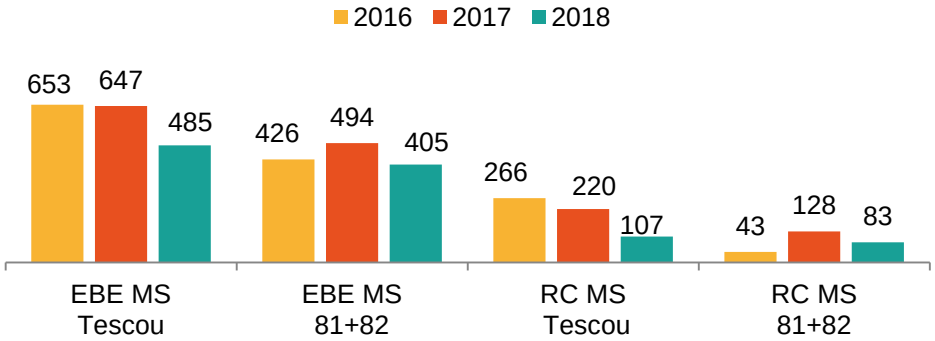
Gr Tescou maïs semence : 7 exploitations dont 71 % en sociétés – Gr restreint –
Gr 81+82 : 45 exploitations dont 84 % en sociétés

Le groupe des céréaliers maïs semence inclut les céréaliers spécialisés et les dominants.

- Comparaison entre les groupes.
- Gr du Tescou :
  - 13 ha de moins
  - Plus d'élevages d'où plus de surfaces fourragères : + 21ha
  - Plus d'aviculture
  - Plus de maïs semence + 2 ha en 2016 et 2018 et + 6 ha en 2017.
- Au niveau des grandes cultures des productions différentes :
  - Pour le Gr 81+82 plus de blé dur, de maïs irrigué, d'oléo-protéagineux.

Céréaliers maïs semence 2016 à 2018 : du produit à l'EBE ha, €

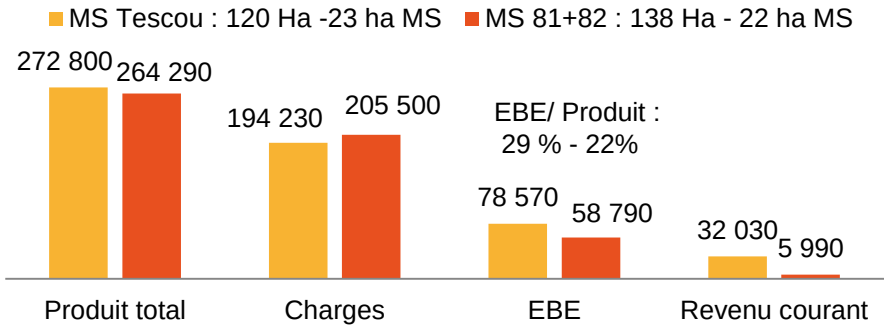




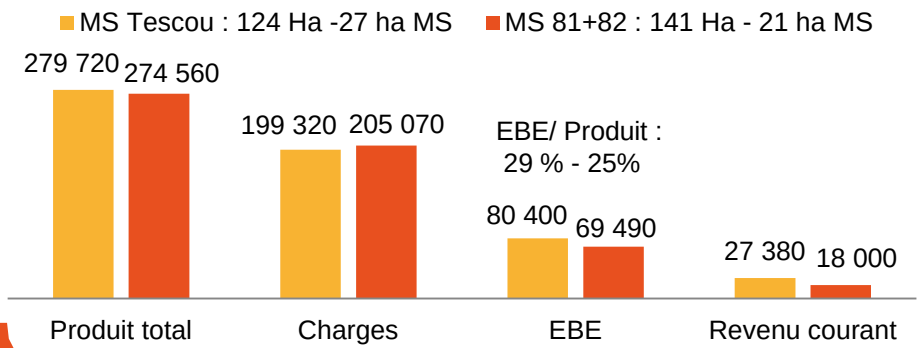
- **Gr du Tescou** : effectif restreint – développe plus d'ateliers dont un élevage hors-sol.
  - En 2017, + 4 ha de maïs semence compensent la perte liée à des prix de vente plus faibles.
  - En 2018 : - 4 ha en MS plus des rendements faibles : le produit chute.
- **Gr 81+82** : 2018, une année difficile
  - Faible produit en MS une partie indemnisée plus des rendements faibles sur toutes les productions.
- Les charges fluctuent peu.
- EBE plus faible pour le Gr 81+82.
- Gr Tescou en 2018 : un EBE en net retrait à cause du produit.

Céréaliers maïs semence 2016 à 2017 : résultats par exploitation

Année 2016



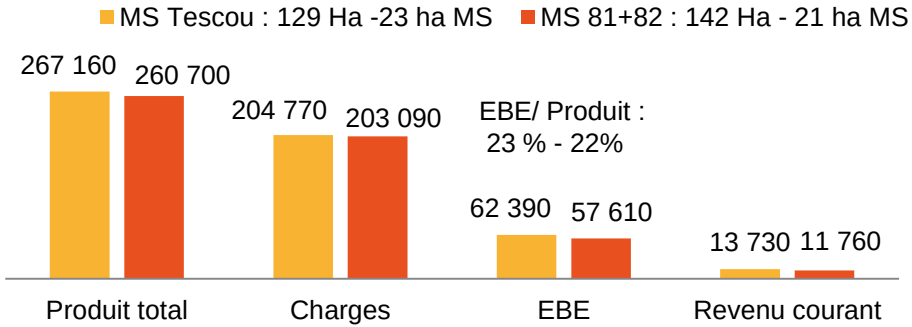
Année 2017



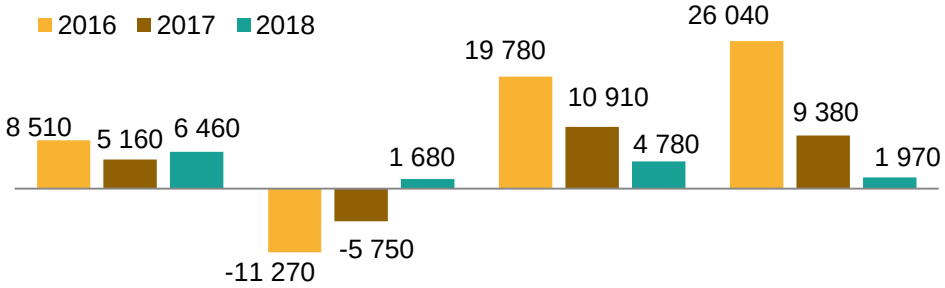
- Le Gr Tescou obtient un taux de rentabilité supérieur sur les 2 années à celui du Gr 81+82 grâce au bon niveau du produit maïs semence et de l'atelier hors-sol.
- Les 2 groupes ont des amortissements importants qui pénalisent le revenu courant.
- L'écart se réduit en 2017 entre les 2 groupes.

Céréaliers maïs semence : résultat 2018 par exploitation différence entre les deux groupes

Année 2018



Variation entre les céréaliers maïs semence Tescou et les 81+82



- En 2018, les résultats sont proches entre les 2 groupes.
- Le taux de rentabilité chute pour le Gr du Tescou.

- En 2016 et 2017, les performances du Gr Tescou sont nettement supérieures à celles du Gr 81+82.

Revenu disponible entre les céréaliers maïs semence

Le revenu disponible doit couvrir les prélèvements privés des exploitants et les besoins de l'entreprise

Année 2016

	Maïs Semence-Tescou	Maïs S 81+82
EBE Total	78 570 €	58 800 €
EBE/ UTH	*46 000 €*	*35 600 €*
- Annuités	26 920 €	36 800 €
Revenu disponible Total	**51 650 €**	**22 000 €**
UTH familiales	1.71	1.65
Revenu disponible / UTAF	**30 200 €**	**13 300 €**

Année 2017

Maïs Semence-Tescou	Maïs S 81+82
80 400€	69 500 €
47 000 €	*42 100 €*
24 390 €	33 830 €
56 010 €	**35 670 €**
1.71	1.65
32 800 €	**21 600 €**

Année 2018	Maïs Semence-Tescou	Maïs S 81+82
EBE	62 400 €	57 600 €
EBE/ UTH	*36 500 €*	*34 500 €*
- Annuités	27 100 €	31 570 €
Revenu disponible	**35 300 €**	**26 030 €**
UTH familiales	1.71	1.67
Revenu disponible / UTAF	**20 600 €**	**15 600 €**

Entre les 2 groupes :

- Un EBE supérieur pour le Gr du Tescou.
- Un appel moindre aux emprunts pour financer les investissements d'où des annuités plus faibles pour le Tescou.
- Les groupes maïs semence dégagent un revenu disponible supérieur aux autres groupes des céréaliers. La différence est plus conséquente pour le Gr du Tescou.

Synthèse : Gr Tescou comparaison entre les différents systèmes

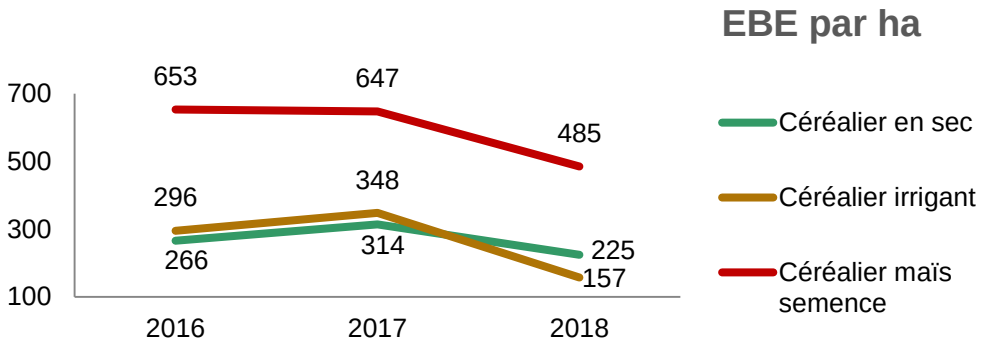
- **Comparaison des exploitations céréalières avec du maïs semence**

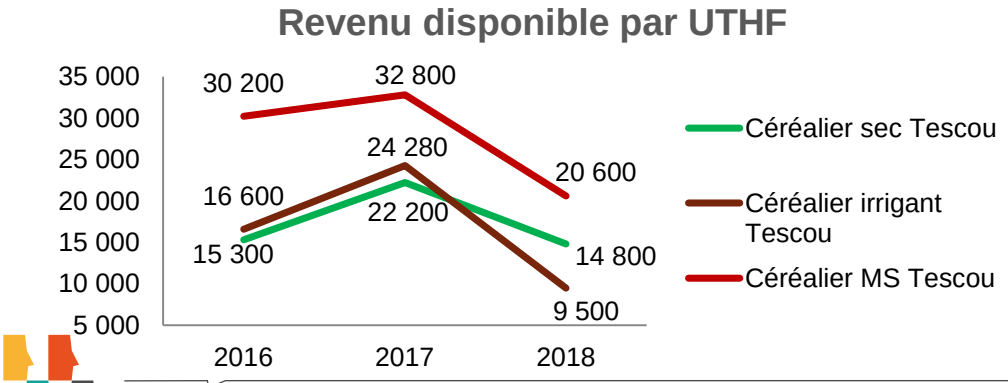
Les céréaliers maïs semence du Tescou cultivent plus de maïs semence et obtiennent un produit brut par ha en maïs semence supérieur 4 250 € par ha en moyenne sur 3 ans contre 3 950 € pour le groupe 81+82. Ils possèdent une bonne maitrise technique de cette production.
Au produit maïs semence s'ajoute un produit supérieur du fait des élevages.

Un EBE supérieur sur les 3 exercices bien qu'il se rapproche en 2018 de celui du Groupe 81+82. La perte de surface en maïs semence et des rendements plus faibles ont eu un impact fort sur l'EBE.

Un EBE supérieur et des annuités plus faibles confortent le revenu disponible du groupe du Tescou sur les 3 campagnes.

Synthèse : comparaison des céréaliers du groupe du Tescou entre eux





- **Comparaison des céréaliers en sec, irrigant et avec du maïs semence**

Des trois groupes des céréaliers du Tescou, les maïs semence réalisent un EBE nettement supérieurs aux 2 autres céréaliers. Les irrigants arrivent en 2ème position en 2016 et 2017 par contre en 2018, ils sont inférieurs aux céréaliers en sec.

La valeur ajoutée apportée par le maïs semence se traduit par un revenu disponible à l'UTHF nettement plus élevé même en 2018 malgré la perte de surface en maïs semence.

Synthèse

05

Synthèse générale

Un contexte fluctuant suivant les années

La grande majorité des exploitations adhérentes au CERFRANCE se trouve lors du recensement agricole dans la classification exploitations moyennes et grandes, il en est de même pour le groupe du Tescou.

L'étude porte sur les campagnes 2016 à 2018. Durant ces années les conditions climatiques ont été particulièrement changeantes en terme de pluviométrie, de température ce qui a entrainé des variations importantes au niveau des rendements entre 2017 (meilleure année) et 2018 (campagne la plus difficile). La zone du Tescou, sur ces trois années a été confrontée à des restrictions d'irrigation allant d'un arrêt partiel jusqu'à l'interdiction totale prolongée.

Contrairement au début des années 2010, les prix de vente des produits agricoles sont dans une fourchette basse. De plus, durant ces 3 campagnes, on observe des fluctuations des prix conséquentes. Par exemple, entre le prix le plus faible et le plus haut pour une qualité aux normes, le prix du tournesol a varié de 78 € par tonne, le maïs de 35 € /T, le blé de 42 €/T et le prix du lait de vache de 59 € aux 1000 litres.

Les achats des approvisionnements sont également soumis à des variations de prix importantes.

Durant cette période, il y a eu également l'application de la réforme de la PAC 2014 - 2020 avec globalement une diminution des aides pour les exploitations en grandes cultures et une revalorisation des aides pour les éleveurs surtout en zone de montagne ; les éleveurs du bassin du Tescou en ont moins bénéficiées.

Synthèse générale

Le groupe global du Tescou par rapport au groupe global Tarn et Tarn et Garonne

Les exploitations adhérentes au CERFRANCE sur le bassin du Tescou exploitent une diversité de productions arboricoles, viticoles, animales (bovins lait, viande et aviculture). Toutefois le groupe des céréaliers est le plus représenté (63 %) d'où une surface exploitée plus élevée (106 ha en 2018) contre 93 ha pour la moyenne des exploitations adhérentes au CERFRANCE.

L'accès à l'eau étant difficile, la sole irriguée ne représente que 7 % de la surface. Un tiers des exploitations pratique l'irrigation à des degrés variables.

D'un point de vue économique, le groupe du Tescou réalise un produit végétal par ha plus faible car il produit moins de cultures spécialisées et obtient des rendements plus faibles en particulier au niveau du maïs. L'accès à l'eau étant difficile et irrégulier explique en partie cette différence. Par contre, certaines exploitations ont développé la transformation de leur production en particulier au niveau de l'élevage avicole et bovins lait (fromages et yaourts). Cette activité a progressé entre 2016 et 2018 ce qui a réduit l'écart du produit entre le groupe du Tescou et le groupe moyen CERFRANCE. Une surface exploitée supérieure, plus l'activité de transformation compensent la faiblesse du produit végétal.

La campagne 2017 est la plus favorable en termes économique (EBE), 2018 étant la plus difficile pour l'ensemble des groupes. Toutefois, le groupe du Tescou réalise un EBE plus faible que le groupe moyen des 1600 exploitations.

Synthèse générale

Le groupe du Tescou a comme caractéristique également d'avoir moins d'exploitations en société et d'employer moins de main-d'œuvre salarié et familiale. Egalement à partir de 2017, le montant des annuités se réduit plus vite pour le groupe du Tescou. Ceci provient d'un arrêt de certains emprunts et d'un investissement moins important avec un autofinancement plus conséquent ce qui a mis à mal la trésorerie de certaines exploitations. L'ensemble de ces éléments explique le montant du revenu disponible par UTHF.

L'analyse de la santé financière montre une amplitude plus importante pour le groupe du Tescou. Ce dernier a plus d'exploitations en bonne santé et dans le même temps plus d'exploitations en situation d'extrême fragilité (danger et urgence) soit 22 % du groupe.

Une segmentation des exploitations du groupe Tescou : les irrigantes et les secs

Les exploitations qui irriguent ont une plus grande diversité de culture (arboricole, maraichère, cultures de semence, maïs grain ou ensilage) et les élevages en particulier laitiers produisent plus de lait.

Le groupe des irrigants emploie plus de main-d'œuvre. Il réalise un EBE supérieur durant les 3 années par rapport aux exploitations conduites en sec. Malgré une charge financière plus élevée, il réalise un revenu disponible supérieur avec un écart plus conséquent en 2017.

Synthèse générale

Une segmentation entre les céréaliers en sec, les irrigants et ceux avec du maïs semence

Entre le groupe sec et irrigant très peu d'écart en termes d'EBE par ha. La part de l'irrigation dans le groupe irrigant est faible (9 % de la sole). Au niveau de l'assolement, c'est essentiellement la surface en maïs grain qui les différencie. Or, sur le groupe du Tescou, le rendement de cette culture est nettement plus faible que sur celle du groupe 81+82. Les restrictions d'arrosage peuvent expliquer la faiblesse du rendement. Leur différence au niveau du revenu disponible est modeste. Toutefois, le revenu disponible des irrigants demeure supérieur à celui des céréaliers en sec en 2016 et 2017. En 2018, le résultat est plus favorable aux céréaliers en sec. Les difficultés de levées du maïs puis les fortes chaleurs ont pénalisé son rendement.

Le groupe céréaliers maïs semence se démarque des 2 autres groupes tant au niveau de l'importance de l'irrigation (un tiers de la sole) que des productions cultivées (25 % de l'assolement en culture de semences dont 55 % en maïs semence). Vu les productions ensemencées, l'approvisionnement en eau doit être régulier durant la période d'irrigation. Une rupture dans cette période a des conséquences importantes au niveau des résultats. Les performances économiques sont nettement supérieures aux deux autres groupes et assurent un revenu disponible supérieur à 1.5 SMIC. Toutefois, leur système est fortement lié à la contractualisation avec les firmes semencières.

Synthèse générale

Quelques perspectives…

Depuis quelques années, on observe des fluctuations de plus en plus importantes tant au niveau des conditions climatiques qu'au niveau des prix de vente des produits agricoles.

Pour atténuer ces facteurs qui fragilisent la situation économique et financière des exploitations, certaines pistes sont à développer :

Rechercher la diversification des productions à plus forte valeur ajoutée. Très souvent ces productions requièrent l'utilisation de l'irrigation et demandent plus de main-d'œuvre.

Transformer une partie de sa production tout en recherchent de nouveaux débouchés. Le développement de la demande en circuits courts s'accélère, des opportunités s'ouvrent mais cela nécessite d'acquérir de nouvelles compétences, de disposer du temps nécessaire pour réaliser ces nouvelles activités. Or, beaucoup d'exploitations ont déjà des difficultés pour faire face aux différentes tâches. Une mutualisation des ressources serait à privilégier.

Pour accroître la richesse d'un territoire et conserver un tissu dense d'exploitations agricoles, toutes les pistes sont à développer et très souvent elles sont complémentaires.

merci